

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE PAR LE
DEVELOPPEMENT DES CULTURES IRRIGUEES (PRESA/DCI)

**ETUDE SUR L'IDENTIFICATION DES FILIERES PORTEUSES DANS LA ZONE
D'INTERVENTION DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
ALIMENTAIRE PAR LE DEVELOPPEMENT DES CULTURES IRRIGUEES
(PRESA/DCI)**

RAPPORT FINAL DE LA ZONE DE SELINGUE/ODRS

Réalisé par le consortium

	Groupe d'Ingénieurs conseils pour la Recherche, les Etudes et les Formations Torokorobougou, Rue 343/ P43 - Tel : 66 71 23 66/ 76 82 83 60 / 76 30 71 82, Bamako-Mali NIF: 086127826V
---	--

&

	COSINUS CONSEILS Rue EPP GBODJETIN AGLA, COTONOU, REP. BENIN 04 BP : 670 (Cotonou-Bénin)/ Tél : (+229) 97764959 /98479142
---	--

Juin 2020

L'étude sur l'identification des filières porteuses dans la zone d'intervention du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (PRESA/DCI), est une initiative du Gouvernement Malien avec l'appui financier du Fonds Africain pour le Développement pour contribuer à la promotion des filières agricoles au profit des femmes et des jeunes dans trois régions du pays (Koulikoro, Sikasso & Ségou). Elle a été exécutée par le consortium constitué du cabinet d'études international Béninois Cosinus Conseils et du bureau d'études Malien GIREF SARL (Groupe d'Ingénieurs-conseils pour la Recherche, les Etudes et les Formations).

L'équipe de consultants commis à la réalisation de l'étude est la suivante :

❖ **Pour Cosinus Conseils**

- **Dr. Ir. David M. SOHINTO**, Ingénieur Agroéconomiste, Spécialiste Agrobusiness, expert Value links & développement des clusters agricoles ; Chef de mission.
Tél : +(229) 97 44 17 41 ; sohinto@yahoo.fr
- **M. Freddy PADONOU**, Msc Agroéconomiste, spécialiste promotion des CVA et développement des clusters agricoles.
Tél : +(229) 96 14 76 88 ; padonoufreddy@gmail.com
- **Mme Chantal DARA**, Socio-anthropologue ; assistante technique à Cosinus Conseils.
Tél : +(229) 97 77 97 52 ; chantaldara@gmail.com

❖ **Pour GIREF SARL**

- **M. Oumar Sékou Koné**, Spécialiste en étude et analyse de marché/conseil aux OP/étude d'impact/ collecte et traitement des données/analyse chaîne de valeur et accompagnement business plan.
Tél : +(223) 76 30 71 82; Oumak5@yahoo.fr
- **M. Moussa Boré Diarra**, Spécialiste en technique de production agricole, analyse des systèmes de production, microéconomie.
Tél : +(223) 66 71 23 66 ; moussadiarra_mali@yahoo.fr
- **M. Mamadou Diarra**, Spécialiste des organisations professionnelles agricoles.
Tél : +(223) 63 62 41 03; mdiarrafdc@yahoo.fr

Le présent rapport restitue les résultats issus de la collecte des données approfondies dans la période du 18 Septembre au 18 Octobre 2019 dans la zone de Sélingué/ODRS.

Au vu des divers appuis apportés, l'équipe de consultants tient à adresser ses sincères



remerciements à la coordination (nationale et locale) du PRESA/DCI ainsi qu'aux différents acteurs et personnel des services d'encadrement rencontrés sur le terrain.

Table des matières

Table des matières	i
Liste des tableaux	iii
Liste des figures	iv
Liste des encadrés	iv
Liste des annexes	iv
Liste des sigles et abréviations	v
PARTIE 1 : CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	1
1. Contexte et justification	2
2. Objectifs et résultats attendus	3
2.1. Objectifs	3
2.2. Résultats attendus	3
3. Démarche méthodologique adoptée et difficultés rencontrées	4
3.1. Démarche méthodologique globale	4
3.2. Méthodologie détaillée	4
3.2.1. Catégories d'acteurs rencontrés	4
3.2.2. Méthodologie adoptée pour l'identification des filières porteuses	6
3.2.3. Méthodologie adoptée pour l'analyse de la rentabilité des filières porteuses	9
3.2.4. Méthodologie adoptée pour l'analyse des formes d'organisation des acteurs au sein des CVA (chaînes de valeurs ajoutées)	9
3.3. Difficultés rencontrées	12
PARTIE 2 : ANALYSE DES FILIERES PORTEUSES IDENTIFIEES DANS LE CADRE DU PRESA/DCI A SELINGUE/ODRS	13
1. Contexte évolutif des politiques de promotion des filières agricoles au Mali	14
1.1. Bref aperçu sur les politiques de développement agricole au Mali	14
1.2. Aperçu sur les principales filières agricoles au Mali et celles spécifiques à la zone de Selingué/ODRS	16
1.2.1. Principales filières agricoles au Mali	16
1.2.2. Principales filières agricoles à Selingué/ODRS	19
2. Présentation de la zone de Selingué/ODRS	19
2.1. Caractéristiques physiques et économiques	19
2.2. Structure organisationnelle et administrative	20
3. Priorisation des filières agricoles dans la zone de Selingué/ODRS	22

4. Analyse des filières prioritaires retenues pour la mise en œuvre du PRESA/DCI dans la zone de Sélingué/ODRS.....	24
4.1. Filière riz	24
4.1.1. Description de la filière riz.....	24
4.1.2. Analyse économique de la filière riz.....	25
4.1.3. Synthèse FFOM des maillons de la filière riz.....	27
4.1.4. Actions prioritaires et/ou recommandations pour renforcer les maillons de la filière riz	27
4.2. Filière pêche/pisciculture	27
4.2.1. Description de la filière pêche/pisciculture.....	27
4.2.2. Analyse économique de la filière pêche/pisciculture	28
4.2.3. Synthèse FFOM des maillons de la filière pêche/pisciculture.....	30
4.2.4. Actions prioritaires et/ou recommandations pour renforcer la filière pêche/pisciculture	30
4.3. Filière anacarde	31
4.3.1. Description de la filière anacarde.....	31
4.3.2. Analyse économique de la filière anacarde	31
4.3.3. Synthèse FFOM des maillons de la filière anacarde.....	33
4.3.4. Actions prioritaires et/ou recommandations pour renforcer les maillons de la filière anacarde	33
4.4. Filière aviculture locale.....	34
4.4.1. Description de la filière aviculture locale	34
4.4.2. Analyse économique de la filière aviculture locale	34
4.4.3. Synthèse FFOM des maillons de la filière aviculture locale	35
4.4.4. Actions prioritaires et/ou recommandations pour renforcer les maillons de la filière aviculture locale.....	35
PARTIE 3 : ANALYSE DES FORMES D'ORGANISATION, DES BESOINS EN RENFORCEMENT DES ACTEURS ET PISTES D'INTERVENTION POUR LA PROMOTION DES FILIERES	37
1. Analyse des meilleures formes d'organisation autour des CVA des filières retenues pour les femmes et les jeunes dans la zone de Sélingué/Sikasso	38
1.1. Bref aperçu sur les types d'organisations paysannes de base au Mali	38
1.2. Analyse des formes d'organisation des acteurs suivant l'Indice de Bonne Gouvernance	39
1.2.1. Représentation des différentes types d'organisation d'acteurs à Sélingué/Sikasso	39
1.2.2. Caractéristiques des différents types d'organisation d'acteurs à Sélingué/Sikasso	40
1.2.3. Propositions d'actions de redressement ou de réhabilitation des différentes formes d'organisation d'acteurs à Sélingué/Sikasso	41

1.3.	Analyse des formes d'organisation des acteurs suivant les modèles d'affaires établis.....	42
1.3.1.	Analyse des modèles d'affaires établis par les organisations déficientes	43
1.3.2.	Analyse des modèles d'affaires établis par les organisations en évolution.....	43
1.3.3.	Analyse des modèles d'affaires établis par les organisations durables	43
2.	Synthèse des besoins en renforcement de capacités des filières retenues dans la zone de Sélingué/Sikasso.....	44
3.	Pistes d'intervention pour une meilleure employabilité des jeunes et des femmes dans le cadre du PRESA/DCI	45
	PARTIE 4 : PLANS D' ACTIONS POUR LA PROMOTION DES FILIERES DANS LA ZONE DE SELINGUE.....	47
	Conclusion et principales recommandations de l'étude	53
	Annexes	56

Liste des tableaux

TABLEAU 1: PRINCIPALES PHASES METHODOLOGIQUES DE DEROULEMENT DE LA MISSION.....	4
TABLEAU 2: CATEGORIES D'ACTEURS RENCONTRES AU COURS DES PRINCIPALES PHASES DE COLLECTE DE LA MISSION POUR LA ZONE DE SELINGUE.....	6
TABLEAU 3: PRESENTATION DE LA MATRICE D'ANALYSE MULTICRITERES UTILISEE POUR L'IDENTIFICATION ET LE CHOIX DES FILIERES PRIORITAIRES POUR CHAQUE ZONE DE MISE EN ŒUVRE DU PRESA/DCI	6
TABLEAU 4: OUTIL D'ANALYSE DE LA RENTABILITE DES MAILLONS DES FILIERES PRIORITAIRES RETENUES DANS LE CADRE DU PRESA/DCI	9
TABLEAU 5: CRITERES PRIS EN COMPTE POUR L'ANALYSE DE L'INDICE DE BONNE GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS D'ACTEURS AU SEIN DES CVA PRIORITAIRES RETENUES DANS LE CADRE DU PRESA/DCI.....	10
TABLEAU 6: OBJECTIFS DES STRATEGIES/POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE AU MALI.....	14
TABLEAU 7: PRINCIPALES FILIERES AGRICOLES RENCONTREES DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO	19
TABLEAU 8: COUT DE PRODUCTION MOYEN D'1 TONNE DE RIZ DANS LA ZONE DE SELINGUE/ODRS	25
TABLEAU 9: COUT DE TRANSFORMATION MOYEN D'1 TONNE DE RIZ PADDY EN RIZ ETUVE DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO....	26
TABLEAU 10: COUT DE BATTAGE/DECORTICAGE MOYEN D'1 TONNE DE RIZ PADDY DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO	26
TABLEAU 11: SYNTHESE FFOM DES MAILLONS DE LA FILIERE RIZ A SELINGUE/SIKASSO.....	27
TABLEAU 12: COUT DE PRODUCTION MOYEN D'1 TONNE DE POISSON D'ELEVAGE DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO.....	28
TABLEAU 13: COUT DE PRODUCTION MOYEN D'1 TONNE DE POISSON D'EAU DOUCE DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO.....	29
TABLEAU 14: SYNTHESE FFOM DES MAILLONS DE LA FILIERE PECHE/PISCICULTURE A SELINGUE/SIKASSO	30
TABLEAU 15: COUT DE PRODUCTION MOYEN D'1 TONNE D'ANACARDE DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO	32
TABLEAU 16: COUT DE PRODUCTION MOYEN D'AMANDES DE CAJOU A PARTIR D'1 TONNE DE NOIX DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO	32
TABLEAU 17: SYNTHESE FFOM DES MAILLONS DE LA FILIERE ANACARDE A SELINGUE/SIKASSO	33
TABLEAU 18: COUT DE PRODUCTION MOYEN D'1 TONNE DE POULETS LOCAUX DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO	34
TABLEAU 19: SYNTHESE FFOM DES MAILLONS DE LA FILIERE AVICULTURE LOCALE A SELINGUE/SIKASSO.....	35
TABLEAU 20: CARACTERISTIQUES DES ORGANISATIONS DE BASE DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO.....	40
TABLEAU 21: SYNTHESE DES BESOINS DES ACTEURS DES FILIERES PRIORITAIRES RETENUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PRESA/DCI A SELINGUE/SIKASSO	44

Liste des figures

FIGURE 1: PRESENTATION DE LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE DE PRESA-DCI DE SELINGUE /ODRS	21
FIGURE 2: IDENTIFICATION GLOBALE DES TYPES D'ORGANISATIONS DE BASE PRESENTES DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO	39

Liste des encadrés

ENCADRE 1: CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANALYSE DES FORMES D'ORGANISATION DES ACTEURS AU SEIN DES CVA PRIORITAIRES DU PRESA/DCI SUIVANT LA METHODOLOGIE DE L'INDICE DE BONNE GOUVERNANCE (IBG)	11
ENCADRE 2: CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANALYSE DES FORMES D'ORGANISATION DES ACTEURS AU SEIN DES CVA PRIORITAIRES DU PRESA/DCI SUIVANT LES MODELES D'AFFAIRES ETABLIS	12
ENCADRE 3: CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ARTICULATION ENTRE LES STRATEGIES/POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU MALI ET LE PRESA/DCI	16
ENCADRE 4: CE QU'IL FAUT RETENIR DES PRINCIPALES FILIERES AGRICOLES AU MALI EN GENERAL ET A SELINGUE EN PARTICULIER	19
ENCADRE 5: CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA PRIORISATION DES FILIERES A SELINGUE DANS LE CADRE DU PRESA/DCI.....	24
ENCADRE 6: CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANALYSE DES FILIERES PRIORITAIRES RETENUES DANS LE CADRE DU PRESA/DCI A SELINGUE	36
ENCADRE 7: CE QU'IL FAUT RETENIR DES TYPES D'ORGANISATIONS DE BASE PROMUES AU MALI.....	38
ENCADRE 8: CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANALYSE DES MEILLEURES FORMES D'ORGANISATION AUTOUR DES CVA DES FILIERES RETENUES POUR LES FEMMES ET LES JEUNES DANS LA ZONE DE SELINGUE/SIKASSO	43

Liste des annexes

ANNEXE 1: BIBLIOGRAPHIE	56
ANNEXE 2: AXES DE COMMERCIALISATION DE LA NOIX DE CAJOU BRUTE MALIENNE ET CHARGES LOGISTIQUES POUR CHAQUE CIRCUIT	58

Liste des sigles et abréviations

AGR	Activités génératrices de revenus
AV	Association Villageoise
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDMTSA	Cadre de Dépenses à Moyen Terme du Secteur Agricole
CVA	Chaîne de Valeur Ajoutée
CSCR	Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté
DAPAH	Département Appui à la Promotion et à la Valorisation des Productions Animales et Halieutiques
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DNPIA	Direction Nationale de la Production et de l'Industrie Animale
DZ	Direction de Zone
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités & Menace
GDCM	Grand Distributeur de Céréales du Mali
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
Ha	Hectare
IBG	Indice de Bonne Gouvernance
Kg	Kilogramme
Km	Kilomètre
LOA	Loi d'orientation agricole
PM	Pour mémoire
mm	Millimètres
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
ON	Office du Niger
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAFAM	Projet d'Appui à la Filière Anacarde au Mali
PDA	Politique de Développement Agricole
PDES	Projet de Développement Economique et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PNIASA	Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole
PRESA/DCI	Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées
PSE	Politique Sectorielle en Elevage
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGA	Recensement général de l'agriculture
T	Tonnes
TPEA	Très Petites Entreprises Agricoles
SAF	Service Administratif et Financier
SCR	Service Conseil Rural
SDSDR	Schéma Directeur du Secteur du Développement Rural
SDPA	Stratégie de développement de la Pêche et de l'Aquaculture
SGE	Service Gestion Eau
SNSA	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
ULG	Unité Locale de Gestion
%	Pourcentage

**PARTIE 1 : CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEMARCHE
METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

1. Contexte et justification

Le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (PRESA/DCI) est une initiative du gouvernement malien, financée par le Fonds africain de développement. Ce projet qui s'arrime parfaitement aux politiques, stratégies, programmes et objectifs de développement agricole du Mali, vise l'amélioration des conditions de vie et la réduction de la pauvreté de la population avec une emphase particulière sur les catégories les plus défavorisées (les jeunes et les femmes) dans trois (03) zones prioritaires du pays (Koulikoro, Sikasso et Ségou) où la situation alimentaire des populations est caractérisée par une prévalence de plus de 30% de malnutrition chronique.

Le projet prévoit dans sa composante A, de nombreuses activités destinées à améliorer la sécurité alimentaire, ainsi que des actions qui aideront les jeunes et les femmes à s'engager dans des activités génératrices de revenus (AGR) et dans la constitution de petites entreprises agricoles (TPEA/GIE) dans des domaines/filières diversifiés. Dans l'opérationnel, il vise à (i) former des jeunes et des femmes dans les chaînes de valeur ; (ii) organiser ces derniers en groupements homogènes et les aider à s'équiper en infrastructures et matériels nécessaires pour le démarrage de leurs activités ; (iii) les accompagner pendant un minimum d'une année au sein de leurs entreprises et enfin (iv) établir un manuel de procédure pour leur reproductibilité.

La composante B du PRESA/DCI vise l'exploitation optimale de 4.926 Ha de périmètres irrigués, réhabilités et aménagés en intensifiant les techniques culturales dans les trois (03) zones d'intervention d'une part et en intégrant toutes les chaînes de valeur rattachées aux productions agricoles dans ces périmètres d'autre part. En effet, malgré les énormes potentialités en terme agro-sylvo pastorales et piscicoles qu'offre la zone du projet, il n'en demeure pas moins qu'au quotidien, les populations font face de façon récurrente, à de rudes épreuves telles que l'insuffisance d'aménagements hydro agricoles ou la vétusté de l'existant, le faible niveau d'équipements des producteurs, l'insuffisance des moyens et facteurs de production, le faible niveau de conservation, de conditionnement, de transformation et d'écoulement des produits Agricoles, les difficultés d'accès aux marchés et le faible niveau d'organisation des acteurs des filières. De ce fait, le développement des chaînes de valeur dans les zones du projet nécessitera trois niveaux d'intervention que sont : (i) le renforcement des capacités ; (ii) la promotion des innovations techniques et (iii) l'appui aux initiatives locales et à la gouvernance.

Les autorités maliennes fondent beaucoup d'espoir sur la relance des filières agricoles porteuses, afin d'en faire un levier de croissance pour (i) lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire ; (ii) améliorer la balance des paiements grâce aux recettes de leur exportation et (iii) amorcer le développement des industries agroalimentaires dans le pays. Le PRESA/DCI vise à concrétiser cet axe principal de la politique de relance du secteur agricole au Mali à travers la promotion des filières porteuses sur la base d'une intervention centrée autour des périmètres irrigués de Molodo¹, de Sélingué et la plaine de Kotouba² de même que le périmètre de Farabana³.

¹ En zone Office du Niger dans la Région de Ségou

² En zone Office de Développement rural de Sélingué dans la Région de Sikasso

³ En zone de l'Office de la Haute Vallée du Niger dans la Région de Koulikoro

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente mission dont l'ultime finalité est de contribuer à la création d'emplois générateurs de revenus et de richesses à travers l'appui au développement des micro et petites entreprises à fort potentiel de croissance centrée autour des filières porteuses de la zone d'intervention du PRESA/DCI.

2. Objectifs et résultats attendus

2.1. Objectifs

L'étude sur l'identification des filières porteuses dans la zone d'intervention du PRESA/DCI a pour objectif global d'analyser l'ensemble des filières porteuses dans la zone d'intervention du projet afin de proposer un plan d'action dans le cadre de la promotion desdites filières.

Spécifiquement, elle vise à : (i) identifier l'ensemble des filières économiquement et financièrement rentables au niveau de la zone du projet dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la pisciculture et de l'exploitation forestière ; (ii) décrire de façon détaillée les méthodes et les techniques actuelles d'exploitation (production, transformation, conservation et commercialisation/marché) des différentes filières Agricoles ; (iii) identifier les acteurs par filière et définir leur rôle en tenant compte de la dimension genre ;(iv) dégager la rentabilité économique actuelle par filière ; (v) identifier les atouts et les contraintes liés à chaque filière porteuse ;(vi)déterminer les meilleures formes d'organisation pour les chaînes de valeur ciblées par le projet concernant la mécanisation des travaux agricoles de pré et post récolte, l'intégration du petit élevage intensif dans les exploitations agricoles et la transformation des produits Agricoles... ;(vii) élaborer un plan d'action pour la promotion de l'ensemble des filières porteuses identifiées.

2.2. Résultats attendus

En termes de résultats, il est attendu à l'issue de l'étude les éléments suivants : (i) toutes les filières économiquement et financièrement rentables dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la pisciculture et de l'exploitation forestière sont identifiées ;(ii)les méthodes et les techniques actuelles d'exploitation des différentes filières Agricoles sont décrites de façon détaillée ;(iii)les acteurs par filière sont identifiés et leurs rôles définis en tenant compte de la dimension genre ;(iv) les atouts et les contraintes liés à chaque filière porteuse sont identifiés ;(v) la rentabilité économique actuelle par filière est connue ; (vi) les meilleures formes d'organisation des acteurs des chaînes de valeur ciblées par le Projet sont identifiées et (vii) qu'un plan d'action pour la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes dans les chaînes de valeurs identifiées est élaboré.

3. Démarche méthodologique adoptée et difficultés rencontrées

3.1. Démarche méthodologique globale

La méthodologie globale adoptée par l'équipe de consultants dans le cadre de l'exécution de l'étude a suivi une approche participative, consultative, contributive, itérative et inclusive avec l'appui des différentes parties prenantes. Elle est scindée en quatre principales phases qui ont permis l'atteinte efficace des résultats comme synthétisées dans le tableau suivant.

Tableau 1: Principales phases méthodologiques de déroulement de la mission

PHASES	PRINCIPALES ACTIVITES
Phase 1 Préparation de la mission	• Cadrage méthodologique avec la coordination nationale de la mission pour harmonisation et finalisation de la démarche ; • Revue documentaire et collecte de données primaires ; • Synthèse des données disponibles ; • Préparation et finalisation des outils de collecte des données secondaires ; • Echantillonnage des acteurs à rencontrer ; • Rapport d'établissement
Phase 2 Collecte des données de terrain	• Recrutement d'enquêteurs (8) et de superviseurs (4) ; • Formation sur les outils finalisés ; • Séance de simulation des outils (pré-enquête) ; • Collecte proprement dite des données auprès des acteurs dans les 3 régions concernées.
Phase 3 Dépouillement, traitement & analyse des données de terrain	• Confection d'une base de dépouillement des données ; • Saisie des données (dépouillement) ; • Traitement des données ; • Synthèse et analyse des données traitées.
Phase 4 Finalisation et Rapportage	• Rédaction du rapport provisoire des résultats obtenus ; • Restitution du rapport provisoire au projet et ses partenaires d'exécution ; • Intégration amendement et prise en compte des observations pour le rapport final ; • Dépôt du rapport final.

Source : Cosinus Conseils & GIREF SARL (Août, 2019)

3.2. Méthodologie détaillée

3.2.1. Catégories d'acteurs rencontrés

Au cours des deux premières phases (préparation & collecte des données) de la mission, la méthodologie adoptée par l'équipe de consultants a permis de rencontrer différentes catégories d'acteurs au regard du type d'informations recherchées auprès de ces derniers.

En effet, durant la phase de préparation de la mission, l'étude exploratoire (déroulée dans la période allant du 05 au 25 Août 2019) ayant conduit à l'élaboration du rapport intermédiaire pour l'ensemble des zones ciblées par le PRESA/DCI, a permis un premier contact avec les différents acteurs impliqués

dans la mise en œuvre du projet ainsi que ceux intervenant prioritairement dans la promotion des filières. L'essentiel des informations collectées à cette étape était d'ordre qualitatif et a permis d'avoir une idée globale sur les filières prioritaires susceptibles d'être soutenues. Les catégories d'acteurs rencontrés étaient entre autres : (i) les coordinations locales des trois zones du projet (Sélingué, Molodo, Farabana) ; (ii) les services techniques locaux (production végétale, production animale et halieutique) ; (iii) les responsables des zones ODRS, ON et OHVN et (iv) les Organisations Paysannes des filières (développées et émergentes).

La deuxième phase de la mission dédiée à la collecte approfondie des données (du 18 Septembre au 18 Octobre 2019) a permis de rencontrer trois grandes catégories d'acteurs: Il s'agit (i) des acteurs au niveau macro (acteurs institutionnels tel que le Ministère de l'agriculture, les services techniques dédiés à l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie, etc.) ; (ii) les acteurs au niveau méso (les services d'encadrement techniques regroupant les PTF, ONG, services techniques déconcentrés régionaux pour le développement agricole, Offices régionaux, etc.) et (iii) les acteurs du niveau micro (les différentes familles d'acteurs que sont les producteurs, transformateurs, commerçants ainsi que les organisations de base regroupant ces derniers dans les zones d'intervention du projet). L'approche méthodologique de la collecte des données adoptée au cours de la phase approfondie est une combinaison des approches de recherche qualitatives et quantitatives. Les approches qualitatives visent une meilleure compréhension du milieu, les principales caractéristiques des différents acteurs des maillons des filières prioritaires identifiées dans les zones d'intervention du PRESA/DCI ainsi que les mécanismes à mettre en place pour la promotion des filières. Celles quantitatives sont utilisées pour la collecte de données relatives à l'évaluation globale de la rentabilité des maillons des filières afin de conforter les composantes du projet à s'intéresser auxdites filières pour la poursuite du développement de leurs actions sur le terrain.

Les méthodes utilisées pour la collecte regroupent les entretiens avec comme principaux outils les questionnaires et les guides semi-structurés. Les principales informations recueillies sont relatives aux points suivants : (i) l'identification de toutes les filières économiquement et financièrement rentables dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la pisciculture et de l'exploitation forestière dans la zone d'intervention du PRESA/DCI ; (ii) la description détaillée des méthodes/techniques actuelles d'exploitation des différentes filières Agricoles ; (iii) l'identification des acteurs pour chaque filière prioritaire de même que la définition de leurs rôles en tenant compte de la dimension genre ; (iv) l'identification des atouts et les contraintes liées à chaque filière porteuse ; (v) la connaissance de la rentabilité économique actuelle des filières prioritaires ; (vi) l'identification des meilleures formes d'organisation des acteurs des chaînes de valeur ciblées par le Projet et (vii) l'élaboration d'un plan d'action pour la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes dans les chaînes de valeurs identifiées.

La détermination de l'échantillon des acteurs à enquêter, a reposé sur une méthode aléatoire simple qui a tenu compte de la représentativité des différentes catégories d'acteurs (macro, méso et micro) avec une emphase particulière sur les parties prenantes : (i) ayant une expérience et une connaissance avérée de la promotion des filières agricoles dans les zones d'intervention concernées ; (ii) maîtrisant entre autres l'organisation des acteurs en leur sein de même que les atouts et contraintes caractérisant ces derniers. Cette approche a pour finalité d'aboutir à une base de données complète qui permette à l'équipe de consultants, de disposer d'une panoplie d'informations clefs pouvant faciliter l'analyse des données et l'élaboration des extrants attendus conformément aux TDR de la mission.

Le tableau qui suit, donne un aperçu global de l'effectif total des acteurs rencontrés pour le compte de la zone de Sélingué/Sikasso aussi bien au cours de la phase exploratoire que celle approfondie.

Tableau 2: Catégories d'acteurs rencontrés au cours des principales phases de collecte de la mission pour la zone de Sélingué

Niveau	Catégories	Effectif
Macro	Direction Nationale de l'Agriculture	1
	Direction Nationale de la Pêche	1
	Office de développement rural	2
TOTAL niveau macro		4
Mésos	Coordination nationale du PRESA/DCI	4
	Services techniques déconcentrés régionaux pour le développement agricole	4
	Projet dans la zone	1
TOTAL niveau méso		9
Micro	Fournisseurs d'intrants	1
	Producteurs individuels	55
	Transformateurs individuels	15
	Batteuses	5
	Décortiqueuses	5
	Représentants des Organisations professionnelles de base et faîtières	27
TOTAL niveau micro		108
EFFECTIF TOTAL		121

Source : Données du terrain (Octobre, 2019)

3.2.2. Méthodologie adoptée pour l'identification des filières porteuses

L'identification et la sélection des filières porteuses autour desquelles le PRESA/DCI mènera ses interventions pour chacune de ses zones de mise en œuvre ont reposé sur l'exploitation d'une matrice d'analyse multicritères. D'une façon concrète, il s'est agi, pour les catégories d'acteurs (méso surtout) rencontrés, d'attribuer, sur la base de leur connaissance de la région et de la contribution des filières agricoles à son développement, des scores aux filières pratiquées afin de faire ressortir par secteur, celles qui sont prioritaires. Au total une évaluation objective a été faite sur dix (10) critères comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Présentation de la matrice d'analyse multicritères utilisée pour l'identification et le choix des filières prioritaires pour chaque zone de mise en œuvre du PRESA/DCI

Région :									TOTAL
Filière	Scores (0= nulle/décroit/trop élevé; 1= Faible/Faible croit/élevé ; 2= Moyen/Croit moyen/moyennement élevé; 3= Forte/Fort croit/moins élevé)								
	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Critère... .	Critère 10	
Spéculations végétales									
Espèces animales									
Spéculations halieutiques									
Espèces forestières/arboricoles									

Source : Analyses de l'équipe de consultants (Cosinus Conseils & GIREF SARL, Septembre 2019)

Le score maximal pouvant être obtenu après addition des différentes notes des critères étant égal à 30, le principe de base ci-après a été adopté pour la sélection des filières :

- a) *Une filière est sélectionnée comme prioritaire si son total obtenu pour l'ensemble des critères est supérieur à la moyenne (≥ 15) ;*
- b) *Si le total des scores obtenus pour la filière est inférieur à la moyenne (< 15), celle-ci n'est pas prioritaire ;*
- c) *Si par contre, le total des scores obtenus par la filière est égal à 15, la filière est considérée comme émergente et mérite qu'on y accorde de l'attention.*

Les critères d'évaluation retenus pour la sélection des filières prioritaires sont les suivants :

♦ **Critère 1 : Evolution de la production moyenne annuelle**

L'un des critères d'évaluation retenu pour identifier les filières prioritaires au sein des zones d'intervention du projet est l'évolution de la production moyenne ces vingt dernières années. En effet, on estime que les productions végétales, halieutiques ou forestières ayant connu une hausse considérable au sein des zones d'intervention du PRESA/DCI ces dernières années, font l'objet d'un intérêt grandissant que leur accordent les exploitations agricoles. Cet intérêt est bien souvent soutenu par des raisons économiques ou de sécurité alimentaire qui justifient l'accroissement de la production annuelle de la spéculation/espèce en question.

♦ **Critère 2 : Priorisation de la filière par les acteurs et par les politiques**

Ce critère peut être considéré comme une résultante de la première, dans la mesure où, les autorités nationales (Gouvernement, acteurs à divers niveaux de la filière, etc.) n'accordent d'intérêt à une filière que lorsque cette dernière suscite un engouement particulier sur le plan économique, social et environnemental. La priorisation d'une filière par les acteurs nationaux laisse transparaître une volonté manifeste de ces derniers à réguler l'environnement des affaires autour de ladite filière afin d'inciter les acteurs de la base à s'y investir davantage.

♦ **Critère 3 : Rentabilité de la filière**

La rentabilité des différents maillons de la filière constitue aussi un facteur incitatif des acteurs à s'y intéresser. En effet, les marges bénéficiaires obtenues par les différents acteurs intervenant dans une filière constituent un facteur déterminant de son importance pour ces derniers qui s'y adonnent. De ce fait, la rentabilité d'une filière agricole semble être un critère de choix non négligeable.

♦ **Critère 4 : Diversité de positionnements vis-à-vis du genre au sein de la filière (Diversité des chaînes de valeur)**

Une des raisons pour lesquelles une filière est prioritaire dans une zone est la capacité de cette dernière à offrir une diversité de choix aux acteurs pour développer leurs activités. En dehors de la production, les acteurs intervenants ont la possibilité de s'établir dans différents maillons tout aussi porteurs les uns que les autres. Par ailleurs, le PRESA/DCI étant beaucoup plus orienté vers la prise en compte du genre, ce critère a également été évalué en analysant les positionnements selon que les acteurs impliqués ou pouvant l'être sont issus de la couche des jeunes et des femmes qui, en réalité sont les plus vulnérables face aux chocs.

♦ **Critère 5 : Employabilité du genre au sein de la filière**

Ce critère est similaire au précédent est fait référence au potentiel de la filière à créer de l'emploi pour les femmes et les jeunes qui, souvent sont les plus vulnérables. En effet, cette couche d'individus n'est souvent pas prise en compte dans les filières à haute valeur ajoutée promues à cause des conditions d'accès (financement, cherté de la main d'œuvre, etc.). De ce fait, une filière qui

n'est pas forcément considérée comme ayant une forte valeur ajoutée au niveau national peut bien être importante pour le PRESA/DCI dans la mesure où cette dernière crée de l'emploi pour les couches les plus vulnérables que sont les jeunes et les femmes.

♦ **Critère 6 : Niveau d'investissement nécessaire pour le développement des maillons de la filière**

Ce critère se rapporte à l'appréciation du capital moyen nécessaire pour investir dans un maillon spécifique de la filière, de même que la disponibilité du financement pouvant être octroyé aux acteurs pour s'y lancer. Il est admis que les acteurs à la base sont plus enclins à s'investir dans les filières dont l'intégration n'est pas sujette à des contraintes financières assez élevées. De ce fait, plus le niveau d'investissement au démarrage nécessaire dans une filière est grand, moins les acteurs à la base s'y intéressent.

♦ **Critère 7 : Environnement d'affaire favorable pour la filière**

Ce critère peut se rapporter au critère n°2 présenté plus haut car l'intérêt accordé à une filière par les politiques nationales permet de créer un environnement d'affaire favorable avec des dispositifs mis en place pour faciliter les affaires. L'environnement des affaires dans une filière est d'autant plus favorable lorsque le gouvernement prend des mesures telles que la subvention des intrants, la facilitation de l'accès au conseil, la facilitation de l'organisation des acteurs, etc.

♦ **Critère 8 : Niveau d'organisation de la filière**

En plus de l'environnement favorable des affaires, l'organisation des acteurs est un critère important pour juger de l'importance d'une filière par les acteurs. En effet, lorsque l'avantage comparatif d'une filière se fait remarquer sur le terrain, les acteurs à la base prennent eux-mêmes des initiatives pour une meilleure organisation en leur sein. La finalité de ce désir d'organisation est de structurer autant que possible les interventions de chaque catégorie d'acteurs afin de maintenir durable le développement ladite filière.

♦ **Critère 9 : Poids économique de la filière pour la région**

Ce critère a été retenu pour juger de l'intérêt perçu par les autorités communales (la mairie notamment) à partir des différents sous-produits des CVA d'une filière. En effet, les ventes effectuées autour des différents produits issus d'une filière dans une région apportent des avantages au territoire dans la mesure où des taxes (la taxe de développement locale par exemple) diverses peuvent y être perçues sur ceux-ci, contribuant de ce fait au développement de la région.

♦ **Critère 10 : Disponibilité des marchés d'approvisionnement en intrants et d'écoulement du produit fini**

Ce critère pourrait se rapporter à celui de la rentabilité dans le sens qu'il permet de renseigner l'importance de l'offre et la demande des produits/services émanant de la filière. Cependant, ce critère sera considéré à part entière dans la mesure où l'évaluation de la rentabilité globale sans calcul préalable des indicateurs de performance, est porteuse de biais. Ainsi, l'évaluation de l'ouverture de la filière sur le marché (aussi bien à l'approvisionnement qu'à l'écoulement) viendra réduire quelque peu ce biais observé dans l'évaluation de la rentabilité globale.

3.2.3. Méthodologie adoptée pour l'analyse de la rentabilité des filières porteuses

La méthodologie adoptée pour évaluer la rentabilité des filières a consisté essentiellement au calcul des structures de coûts des comptes d'exploitation des différents maillons répertoriés au niveau des filières retenues. Certains indicateurs de performance ont été calculés grâce à l'outil présenté dans le tableau suivant.

Tableau 4: Outil d'analyse de la rentabilité des maillons des filières prioritaires retenues dans le cadre du PRESA/DCI

Charges	Recettes
♦ Stocks en début de campagne	♦ Stocks en fin de campagne
♦ Consommations intermédiaires (CI) : 1. Produits/services utilisés 2. Transport 3. Frais divers liés aux charges d'exploitation	♦ Vente : 1. Produits finis vendus selon le maillon 2. sous-produits divers vendus
TOTAL DES CHARGES	TOTAL DES RECETTES
♦ RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (RBE) = TOTAL DES RECETTES – TOTAL DES CHARGES	
♦ Impôts et taxes	
♦ Autres frais déduits	
♦ RESULTAT NET D'EXPLOITATION (RNE) = RBE – IMPOTS/TAXES – AUTRES FRAIS DEDUITS	

Source : Analyses de l'équipe de consultants (Cosinus Conseils & GIREF SARL, Septembre 2019)

Notons par ailleurs que certains aspects ont été abordés pour évaluer la contribution des filières à l'économie locale : Il s'agit entre autres (i) du potentiel en matière de création d'emploi et d'impact sur les petits producteurs (les jeunes et les femmes en occurrence) ; (ii) de la contribution de la filière à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population ; (iii) de la contribution de la filière à la création de devises pour la zone/région ; etc. L'analyse de ces aspects a été plus qualitative que quantitative. Toutefois, tenant compte de la disponibilité, certains éléments quantitatifs ont été utilisés pour étayer certaines observations qualitatives faites.

3.2.4. Méthodologie adoptée pour l'analyse des formes d'organisation des acteurs au sein des CVA (chaînes de valeurs ajoutées)

Cette méthodologie a été faite suivant deux différentes approches que sont (i) l'évaluation de l'Indice de Bonne Gouvernance et (ii) l'analyse des modèles d'affaires établis au sein des organisations de base.

♦ Analyse des formes d'organisation des acteurs suivant l'Indice de Bonne Gouvernance (IBG)

Dans le contexte de développement des filières agricoles, les organisations de base se doivent d'être bien structurées afin de bénéficier des avantages du marché dans le but d'accroître les revenus de leurs membres. Pour ce faire, il est apparu important pour l'équipe de consultants d'analyser les types d'organisations d'acteurs présents au sein des CVA prioritaires.

La méthode utilisée pour analyser les organisations d'acteurs est celle de l'**Indicateur de Bonne Gouvernance (IBG)**. L'IBG permet de reclasser les organisations de base selon trois modalités : (i) **les organisations déficientes**, (ii) **les organisations en évolution** et (iii) **les organisations durables**.

Pour analyser les formes d'organisation des acteurs au sein des CVA prioritaires du PRESA/DCI, un total de 53 sous-critères répartis au sein de 5 critères fondamentaux ⁴ ont été retenus pour évaluer leur IBG. Lesdits critères/sous-critères sont présentés dans le tableau qui suit :

Tableau 5: Critères pris en compte pour l'analyse de l'Indice de Bonne Gouvernance des organisations d'acteurs au sein des CVA prioritaires retenues dans le cadre du PRESA/DCI

N°	Critères d'analyse de l'IBG	Sous-critères	
		Nbre	Libellés
1	Organisation et structuration	18	- Mission (raison d'être de base) de l'organisation - L'organisation dispose des statuts - L'organisation dispose d'un Règlement Intérieur (RI) - Limitation de mandat - Mode d'élection des membres des organes - Renouvellement d'organes de gestion de l'organisation - Niveau d'alphabétisation en langues nationales - Niveau d'instruction en français - Composition du bureau - Il existe un système efficace de communication au sein de l'organisation - L'Assemblée Générale (AG) est opérationnelle - Le bureau exécutif de l'organisation est opérationnel - Le commissariat au compte est opérationnel - L'obligation de compte rendu - Connaissance des attributions par les membres du Bureau et les commissaires - Une liste des membres de l'organisation existe - Niveau de cohésion sociale au sein de l'organisation de base - Niveau d'information de l'organisation de base sur les projets programmes de développement en cours.
2	Gestion	13	- Tenue de cahier de gestion par le ou la secrétaire de l'organisation de base - Les documents de l'organisation sont bien classés - Un budget prévisionnel est voté en AG au début de l'année - L'organisation a un ou des comptes bancaires - Une caisse de menues dépenses existe - Les rapports financiers des activités réalisées l'année passée sont rédigés - Les procédures financières sont écrites - Les signataires du ou des comptes sont clairement désignés - Toutes les opérations financières de caisse et de banque sont enregistrées dans les journaux de la caisse et de la banque - Tous les biens acquis sont enregistrés par le bureau de l'organisation - Il existe un montant seuil au-delà duquel les dépenses sont soumises à la concurrence (appel d'offres) - Gestion des infrastructures - Relation entre l'organisation de base et la commune dans le cadre de la gestion des infrastructures
3	Disponibilité de ressources	4	- Existence de bâtiment - Existence de fonds de roulement - Existence d'emprunt - Existence d'endettement
4	Activités	11	- Planification des activités de l'organisation - Plan de développement villageois - L'organisation produit les rapports d'activités à la fin de chaque année - Le bureau de l'organisation met en œuvre une politique de promotion du projet ou programme de développement en cours dans le milieu

⁴ Les cinq critères fondamentaux pour l'analyse de l'Indice de Bonne Gouvernance sont : Organisation et structuration ; Gestion ; Disponibilité de ressources ; Activités et Partenariat.

N°	Critères d'analyse de l'IBG	Sous-critères	
		Nbre	Libellés
			- L'organisation adopte des innovations dans le domaine agricole - L'organisation applique les enseignements reçus au cours des formations - L'organisation commercialise les produits de ses membres - L'organisation a une organisation de travail et d'utilisation des biens matériels communs - L'organisation a un dispositif de gestion des infrastructures sociocommunautaires - Les activités de l'organisation sont rentables - L'organisation dispose d'une clé de répartition des revenus
5	Partenariat	7	- L'organisation collabore avec le groupement villageois - Le Partenariat avec les structures d'encadrement - L'organisation collabore avec les autres structures villageoises, communales, départementales, nationales et internationales - L'organisation a des contrats avec les fournisseurs d'intrants - L'organisation a des contrats avec des opérateurs économiques dans le domaine de la commercialisation des produits de ses membres - L'organisation contribue à la réalisation d'œuvres sociocommunautaires - L'organisation collabore avec les élus locaux

Source : Analyses de l'équipe de consultants (Cosinus Conseils & GIREF SARL, Septembre 2019)

L'IBG d'une organisation s'obtient par un système de pondération (à 5points au maximum) attribué à chaque sous-critère d'un critère considéré. A partir des notes attribuées, l'indice de bonne gouvernance des organisations de base est calculé de la manière suivante :

$$IBG = \frac{1}{(5 \times 53)} (n1 + n2 + \dots + n53) \times 100$$ où "n"représente le nombre de modalité du sous-critère considéré.

Le score obtenu après le calcul de l'IBG est la moyenne des scores attribués à chaque sous-critère d'un critère déterminé. Ce dernier permet de déterminer les domaines de renforcement à recommander pour l'émergence des organisations de base concernées.

Notons par ailleurs que :

- une organisation est considérée comme durable lorsque le score global de son IBG est supérieur à 50% (IBG>50%) ;**
- Une organisation en évolution a le score de son IBG compris entre 30 et 50% (30%≤IBG<50%) ;**
- Une organisation est déficiente lorsque le score global de son IBG est inférieur à 30% (IBG<30%)**

Encadré 1: Ce qu'il faut retenir de l'analyse des formes d'organisation des acteurs au sein des CVA prioritaires du PRESA/DCI suivant la méthodologie de l'Indice de Bonne Gouvernance (IBG)

Tenant compte du fait que la détermination de l'IBG pour chaque organisation de base rencontrée dans le cadre de l'étude s'avèrerait assez fastidieuse au nombre des critères/sous-critères en jeu, l'équipe de consultants a réalisé une évaluation rapide.

Cette évaluation rapide s'est faite en recoupant les informations collectées au niveau macro (ministère de l'agriculture et services déconcentrés), méso (services d'encadrement technique et PTF) et micro (informations collectées et observations faites sur le terrain par les facilitateurs auprès des organisations de base).

Ainsi, la détermination de l'IBG s'est faite d'une façon globale dans chacune des zones d'intervention du PRESA/DCI au regard des caractéristiques globales des organisations de base présentes au sein des filières prioritaires retenues.

- ♦ **Analyse des formes d'organisation des acteurs suivant les modèles d'affaires établis**

Cette analyse prend appui sur celle de l'évaluation de l'IBG en se penchant plus sur l'évaluation des dispositifs mis en place par les acteurs des filières au sein des organisations pour accéder à des parts de marchés pour une bonne commercialisation des produits issus des différentes CVA et une amélioration de leurs revenus.

Cette analyse s'intéresse ainsi aux aspects à prendre en compte pour une amélioration des modèles d'affaires des organisations de base afin d'identifier les pistes d'action pour une meilleure mise en marché des produits issus des différentes CVA prioritaires des filières retenues dans le cadre du PRESA/DCI.

Lesdites pistes d'actions relèvent entre autres de (i) la formalisation des modèles d'affaires ; (ii) la stabilisation des flux de produits entre les acteurs ; (iii) la mise en place d'un dispositif de renforcement de la productivité ; (iv) l'ouverture des organisations vers les structures d'accompagnement technique ; (v) etc.

Encadré 2: Ce qu'il faut retenir de l'analyse des formes d'organisation des acteurs au sein des CVA prioritaires du PRESA/DCI suivant les modèles d'affaires établis

L'analyse des modèles d'affaires a suivi une approche qualitative dans sa globalité. Elle s'aligne dans la même catégorisation des organisations faites suivant la méthodologie de l'IBG tout en apportant des informations complémentaires sur la fonctionnalité des dispositifs en place pour l'accès aux marchés des produits des CVA prioritaires de chaque organisation de base.

La finalité de l'analyse des modèles d'affaires au sein des organisations de base est d'identifier les accompagnements spécifiques nécessaires pour chacune des catégories rencontrées dans le cadre du PRESA/DCI.

3.3. Difficultés rencontrées

Des difficultés majeures n'ont pas été rencontrées dans la conduite des travaux de collecte des données à Sélingué. L'unité locale de gestion (ULG) a beaucoup facilité les activités de collecte des données et informations sur le terrain et la mise en relation avec les différents acteurs concernés.

PARTIE 2 : ANALYSE DES FILIERES PORTEUSES IDENTIFIEES DANS LE CADRE DU PRESA/DCI A SELINGUE/ODRS

1. Contexte évolutif des politiques de promotion des filières agricoles au Mali

1.1. Bref aperçu sur les politiques de développement agricole au Mali

Le Mali est un pays continental de l'Afrique de l'Ouest à vocation agricole. Son économie est basée essentiellement sur la production du secteur primaire. Le fait d'être traversé par plusieurs cours d'eau dont deux grands fleuves le Niger (4200 km dont 1750 km au Mali) et le Sénégal (1700 km dont 800 km au Mali) et leurs affluents, lui offre une énorme potentialité en termes de : (i) l'existence d'une grande diversité agro-écologique se traduisant par des systèmes de production Agricole ; (ii) un potentiel considérable en terres agricoles, (iii) d'importantes ressources en eau ; (iv) un potentiel aquacole aménageable considérable ; (v) un potentiel forestier significatif ; (vi) un potentiel faunique important ; (vii) des ressources animales abondantes et diversifiées ; (viii) une population jeune à dominance Agricole ; (ix) l'émergence d'organisations professionnelles Agricoles ; (x) des avancées significatives sur les plans législatif, réglementaire et institutionnel pour la gestion du secteur Agricole, notamment l'adoption de la LOA et ses textes d'application. La population agricole estimée à 8 912 459 habitants au cours de la campagne agricole 2004/2005 est essentiellement concentrée dans 5 régions (Koulikoro, Mopti, Sikasso, Ségou et Kayes). Elle est répartie en 1 374 215 ménages, soit une taille moyenne de 6,5 personnes par ménage. La structure de la population montre une prédominance des femmes dans les tranches d'âges situées entre 20 et 44 ans, matérialisée par un rapport de masculinité inférieur à 100% du fait de l'exode rural.

En effet, sur un total de 43,7 millions ha de terre utilisable pour l'agriculture et l'élevage, seulement 3,2 millions d'ha soit 7% sont cultivés dont moins de 350 000 ha en irriguée. Malgré ces potentialités, le pays connaît des crises alimentaires d'où l'adoption de nouvelles mesures afin de satisfaire la consommation intérieure et de faire du pays un exportateur net de céréales.

Le gouvernement du Mali a exprimé sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de toutes les priorités de développement et faire de l'agriculture le moteur de l'économie nationale et du Mali une puissance agricole dans la sous-région. Pour une meilleure gestion du secteur, des documents de politiques et stratégies ont été élaborés en se fondant sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de politiques passées. Les principaux documents de politiques sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6: Objectifs des stratégies/politiques de développement du secteur agricole au Mali

Stratégies/ Politiques	Objectifs
Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR)	Il vise à « Promouvoir une croissance redistributive et une réduction de la pauvreté, par la relance des secteurs productifs et la consolidation des réformes du secteur public. » L'objectif de développement rural est l'accroissement, la sécurisation et la diversification de la production alimentaire par : i) le développement de la maîtrise de l'eau (agriculture irriguée par les aménagements hydro-agricoles, petits barrages, bas-fonds, gestions des pâturages et des points d'eau), qui va de pair avec les services énergétiques associés (exhaure de l'eau, pompage pour l'irrigation des périmètres agricoles, mécanisation de l'agriculture), et ii) l'adoption des techniques d'intensification.

Stratégies/ Politiques	Objectifs
Projet de Développement Economique et Social (PDES)	Le PDES volet agricole constitue la base du travail gouvernemental qui vise à améliorer la production et la productivité ainsi que la gouvernance dans le secteur agricole.
Loi d'orientation agricole (LOA)	C'est un instrument directif et fédérateur pour les politiques touchant aux domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt. Ses objectifs généraux concernent entre autres la souveraineté alimentaire du pays ou le choix du pays de produire l'essentiel de son alimentation sur son territoire en optant pour des modes de production durables, la modernisation de l'agriculture familiale, le développement de l'agro-industrie ; la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles pour un développement durable.
Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNIASA)	C'est le Programme National au Mali (fonds nationaux ou extérieurs) pour le secteur Agricole au sens large, prenant en compte les besoins (fonctionnement et investissement), les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur pour un horizon de 10 ans glissants. Il fédère l'ensemble des projets et programmes en cours et en perspective dans le secteur. Dans ce processus le rôle des acteurs, notamment la profession Agricole et les collectivités territoriales, est mis en avant dans la préparation et la mise en œuvre de l'approche sectorielle (exemple : suivi-évaluation, cadre institutionnel de mise en œuvre, ...).
Politique de Développement Agricole (PDA)	Contribuer à faire du Mali un pays émergent où le secteur Agricole est un moteur de la croissance de l'économie nationale et garant de la souveraineté alimentaire dans une logique de développement durable, reposant prioritairement sur les Exploitations Agricoles Familiales (EAF) et les Entreprises Agricoles (EA) modernes et compétitives ainsi que sur les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) représentatives.
Schéma Directeur du Secteur Développement Rural (SDDR)	Instrument de consensus autour de la politique du secteur et un cadre privilégié de négociation entre l'Etat, les producteurs, la société civile et l'ensemble des partenaires au développement dans ce domaine
Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA)	Assurer l'accès de tous les maliens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active. Des objectifs spécifiques, des orientations et des mécanismes ont été définis. La tutelle est assurée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA).
Politique sectorielle en élevage	Elle s'articule autour de six axes stratégiques : i) l'amélioration de l'alimentation des animaux ; ii) l'amélioration de la santé animale ; iii) L'amélioration des performances zootechniques du cheptel ; iv) le développement des infrastructures et des équipements de commercialisation et de transformation des produits d'élevage ; v) le renforcement des capacités des acteurs ; et vi) la gestion rationnelle des ressources naturelles.
Stratégie de développement de la Pêche et de l'Aquaculture (SDPA)	La politique sectorielle au niveau de la pêche est régie par la Stratégie de développement de la Pêche et de l'Aquaculture (SDPA). L'objectif de Stratégie de développement de la pêche et de l'aquaculture dont l'objectif est la gestion durable des ressources de la pêche et de l'aquaculture au Mali
Cadre de Dépenses à Moyen Terme (C.D.M.T.) du secteur agricole	C'est un instrument qui permet le passage progressif d'une logique de gestion axée sur les moyens à celle d'une gestion axée sur les résultats et la performance, tout en restant attentif aux coûts, intrants et produits ; traduisant ainsi l'efficacité des dépenses publiques. Aussi, il facilite l'élaboration du budget programme.

Source : Recherche documentaire (Cosinus Conseils& GIREF SARL, Septembre 2019)

Encadré 3: Ce qu'il faut retenir de l'articulation entre les stratégies/politiques de développement agricole du Mali et le PRESA/DCI

L'analyse croisée des différentes stratégies/politiques de développement agricole du Mali montre que le pays dispose, d'un énorme potentiel pour un grand nombre de filières à vocation commerciale et porteuses de croissance et d'investissement.

Le PRESA/DCI, à travers sa logique d'intervention, vise spécifiquement à contribuer au développement de quelques filières agricoles porteuses dans ses zones d'intervention en mettant davantage au premier plan les couches les plus vulnérables que constituent les femmes et les jeunes.

Cette logique contribue dans une mesure non négligeable au développement des filières agricoles ainsi qu'à l'amélioration des moyens d'existence des femmes et des jeunes.

1.2. Aperçu sur les principales filières agricoles au Mali et celles spécifiques à la zone de Selingué/ODRS

1.2.1. Principales filières agricoles au Mali

La recherche approfondie de la documentation stipule que l'économie du Mali repose essentiellement sur le secteur rural, qui occupe près de 80% de la population active et contribue pour plus de 30% aux recettes d'exportation (provenant du coton, bétail et céréales). La contribution du secteur au PIB en 2007 était de l'ordre de 35%(20,9% pour l'agriculture, 9,6% pour l'élevage, 0,9% pour la pêche et 3,9% pour la sylviculture). De ce fait, il est évident que le secteur agricole constitue un secteur prioritaire du Gouvernement Malien qui accorde une attention particulière aux différentes filières agricoles pour lesquelles le pays détient un avantage comparatif dans la production.

On dénombre pour l'ensemble du secteur agricole du Mali, environs vingt-deux filières porteuses pouvant être groupées en dix catégories : les oléagineux, le riz, le maïs, le coton, les fruits et légumes, le bétail et ses dérivés (le lait, la viande, les cuirs et les peaux), les produits de la pêche, la ceinture maraîchère, et les produits forestiers/arboricoles (la gomme arabique, l'anacarde, le miel, et le néré). Le niveau de développement de ces filières n'est pas identique même si certaines sont plus porteuses que d'autres selon la zone de production.

Les principales filières bénéficiant des appuis du Gouvernement Malien selon les zones de fortes productions sont ainsi présentées :

❖ *Filière coton*

Au Mali, la filière cotonnière est d'une importance stratégique en raison de sa forte contribution au PIB national, de la part importante de la population directement concernée, de son impact social en termes de revenus agricoles et de lutte contre la pauvreté.

Le secteur contribue à la croissance économique ainsi qu'au budget national. En bref, le secteur coton malien représente 85 à 123 milliards de FCFA par an de revenus bruts pour le monde rural et 160 à 200 milliards de FCFA par an de recettes d'exportation (soit 30 à 45 pour cent du total suivant les années) (Etude sur le financement de l'Agriculture et du monde rural- Rapport complémentaire au Mali, FAO 2010); 5 à 10 milliards de FCFA par an de taxes pour l'État (uniquement la CMDT); 8% du PIB; 3,3 millions de personnes qui vivent directement des revenus de la culture du coton; 4 000 emplois permanents et temporaires directs au niveau de la société cotonnière;

La stimulation de la production céréalière qui bénéficie des arrières effets de la culture du coton. Ainsi la production céréalière dans la zone cotonnière est d'environ 1,3 million de tonnes soit le tiers (1/3) de la production nationale.

La filière coton contribue aussi à la politique socio-sanitaire à travers la construction d'écoles, de centres d'alphabétisation et centres de santé par les populations rurales elles-mêmes; le désenclavement des zones rurales avec la réalisation de pistes, l'approvisionnement des populations en eau potable à travers la réalisation de points d'eau, l'accès des populations aux biens de consommation et d'équipements courants, l'allègement du travail des femmes rurales et leur émancipation.

Ainsi, le secteur coton joue un rôle capital dans la politique de lutte contre la pauvreté. Cependant, il est confronté à d'énormes défis et contraintes de production, transformation et commercialisation.

❖ *Filière riz*

La filière Riz contribue à elle seule à environ 5% du PIB du pays (Etude sur le financement de l'agriculture et du monde rural du Mali FAO.2010). Sa part dans la valeur ajoutée augmente avec l'intensification des flux commerciaux vers les zones urbaines. Par rapport aux filières Viande et Coton, dont l'évolution est liée aux exportations, la filière Riz a le mérite de disposer d'un marché national en pleine expansion. Cependant, malgré l'augmentation croissante de la production, le Mali est obligé d'avoir recours à des importations pour couvrir ses besoins en riz.

Ainsi, 45% du riz commercialisé sur le marché national proviennent des importations. En 2007, celles-ci se chiffraient à 148 243 tonnes et provenaient essentiellement d'Asie (Inde, Thaïlande, Vietnam, Pakistan et Chine).

L'augmentation de la consommation de riz s'est faite de manière exponentielle. Selon les dernières enquêtes budget/consommation réalisées en 2006, la consommation par tête d'habitant au Mali était de 57 kg/an. Le riz est ainsi devenu la première céréale consommée en zone urbaine. A Bamako, plus de la moitié de la consommation est assurée par les importations. Il a été noté que de manière générale, les populations rurales se nourrissent de plus en plus de riz importé (30 pour cent des consommations en 2007 contre moins de 10 pour cent dans les années 90).

❖ *Filière mangue*

Le Mali est l'un des plus gros producteurs de mangue de la sous-région. La mangue malienne a une bonne réputation nationale et internationale. La production est estimée entre 300 000 et 400 000 tonnes par an selon diverses sources. Les 75% de cette production sont autoconsommés alors qu'une infime partie est transformée de manière artisanale. La transformation industrielle est inexistante. Le Mali exporte des mangues depuis des années. Actuellement, elles se font vers les pays de l'Union européenne (France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique) et vers les pays limitrophes comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Mauritanie. Le Mali exporte aussi vers les pays arabes.

Une analyse effectuée sur les flux de produits de la filière mangue au Mali laisse entrevoir que depuis trois ans, l'offre nationale en mangue tourne autour de 4000 tonnes par an alors qu'elle était à moins de 30 000 tonnes il y a 15 ans. La demande quant à elle n'est pas suffisamment quantifiée, faute de données statistiques. Cependant, le marché européen est demandeur sous réserve du respect des normes commerciales internationales comme EURO GAP et GLOBAL GAP. Des unités de

conditionnement ont été mises en place à Sikasso, Bougouni, Yanfolila et on note la prolifération de petites unités de transformation (séchage et jus).

❖ *Filière pomme de terre*

Le Mali produit annuellement plus de 50 000 tonnes de pommes de terre dont 40 000 tonnes pour le seul cercle de Sikasso soit 80 pour cent. Les pommes de terre sont essentiellement cultivées dans la vallée du Lotio et de ses affluents qui est une zone inondable en saison des pluies. Cette caractéristique permet de maintenir la fertilité des sols et de contenir les attaques parasitaires ce qui limite le recours aux engrais minéraux et aux produits phytosanitaires.

Bien que la pomme de terre soit cultivée depuis plus de 50 ans à Sikasso, les producteurs n'ont jamais bénéficié d'encadrement formel (à l'instar des producteurs de coton). Leur technicité et leur capacité d'appropriation des innovations s'en ressentent fortement et influent négativement sur la dynamique de la filière d'autant plus que le mode de structuration à la base en AV ne permet pas de favoriser les initiatives des éléments les plus entreprenants. Les techniques de production (manuelles), d'irrigation (à la calebasse) et de stockage (en vrac) restent majoritairement traditionnelles et peu adaptées aux exigences du marché national et sous-régional où la demande en produits de qualité est forte et non aptes au transport et à la conservation. A cela, il faut ajouter un taux d'impayés des emprunts auprès des banques très élevé depuis trois ans, ce qui fait perdre aux producteurs toute crédibilité vis-à-vis des partenaires techniques et financiers et risque de plonger durablement la filière dans la récession.

L'offre nationale de la filière pomme de terre est estimée environ à 50 000 tonnes sur une courte durée de trois mois compte tenu des facteurs climatiques. Le reste de l'année est couvert par l'importation. Pour la demande par contre, il n'existe pas de statistiques fiables. Cependant, le marché est sanctionné par une fluctuation des prix alimentée par des importations en provenance du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, etc.

❖ *Filière échalote*

L'offre locale en matière de production d'échalote a été évaluée à 214 262 tonnes pendant la campagne 2007/2008 alors qu'elle était de 286 607 avant, soit une baisse de 25,24%. Cette baisse de production s'explique par les difficultés rencontrées par les producteurs dans la conservation et la transformation de la production.

Ségou occupe une place de choix dans l'offre nationale, avec plus de 64,98% de la production nationale pendant la campagne 2007/2008. Par contre, faute de données statistiques, mêmes provisoires, la demande n'est pas chiffrée mais on constate que la production locale est primée vu son goût et que les échalotes venues de l'étranger ne sont achetées que lorsque la production locale se fait rare.

Les grands bassins de production sont : le bassin de l'Office du Niger et le Pays Dogon, la production de la filière est portée par les associations ou coopératives des femmes. Cette production est soit transformée ou commercialisée à frais. Le mécanisme de conservation introduit récemment ne permet pas aux producteurs de se passer des spéculateurs et de faire des marges beaucoup plus importantes.

1.2.2. Principales filières agricoles à Sélingué/ODRS

A Sikasso, région dans laquelle se situe la zone de Sélingué, le réseau hydrographique important et dû au vastes plaines inondées, rendent propice la zone au développement agricole d'une façon générale. Le tableau suivant donne un aperçu global des principales filières pratiquées à Sélingué, selon les informations collectées auprès des services d'encadrement technique sur le terrain.

Tableau 7: Principales filières agricoles rencontrées dans la zone de Sélingué/Sikasso

Spéculations concernées	Principales filières pratiquées
Spéculations végétales	Les céréales (mil, sorgho, maïs, riz et fonio), les légumes (courgettes, poivres, tomates, gombo, melons, aubergines, haricots verts, pastèques, échalotes, oignons, ail, laitue, tabac, patates, pommes de terre, manioc et gingembre), et les cultures de rente (coton, arachides, soja, niébé, sésame, et tournesol)
Espèces animales	Bovins, ovins, caprins, aviculture locale
Espèces halieutiques	Pêche naturelle/pisciculture (poissons d'eaux douces)
Espèces forestières/arboricoles	mangues, oranges, bananes, papayes, anacarde, bois

Source : Données du terrain (Octobre, 2019)

Encadré 4: Ce qu'il faut retenir des principales filières agricoles au Mali en général et à Sélingué en particulier

En plus des cinq filières énumérées au niveau national, d'autres spéculations phares sont en émergence au Mali. Il s'agit de l'anacarde, le Sésame et la Gomme arabique, ces filières émergentes ne disposent pas encore de statistiques fiables sur leur production nationale et contribution au PIB du Mali. Elles bénéficient de l'accompagnement de l'Etat malien à travers des projets tels que le projet cadre intégré et le Projet d'Appui à la Filière Anacarde au Mali (PAFAM).

Notons par ailleurs qu'en ce qui concerne la zone de Sélingué, certaines spéculations disposent également d'un fort potentiel de développement dans la zone mais ne sont pas encore promues. Il faut cependant noter que dans le cadre de la présente étude, les réflexions se sont limitées aux filières pratiquées actuellement.

2. Présentation de la zone de Sélingué/ODRS

2.1. Caractéristiques physiques et économiques

Sélingué est une localité située dans le cercle de Yanfolila qui relève de la région de Sikasso, la troisième région économique du Mali.

La Région de Sikasso, située dans la partie sud du Mali, couvre une superficie de 71.790 km² ; comprend sept cercles (Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kadiolo, Kolondiéba, Yanfolila et Yorosso) et 147 communes dont 3 urbaines. Sa population estimée à 1.782.157 âmes en 1998 a dépassé 2.643.179 habitants en 2009, soit une croissance annuelle moyenne de 3,6 - 5%. Sikasso est la région la plus peuplée du Mali avec 18,2 % de la population du pays. Elle a aussi la plus forte densité du pays avec 37,1habitants au km².

Le relief de la région est montagneux au sud et plus plat au nord. Le point culminant est le Mont Kokoum, dans la Commune de Dogo (Cercle de Bougouni) et a une altitude de 800 m. La végétation y est abondante et diversifiée, favorisant à son tour une faune riche et variée essentiellement dans les réserves et sanctuaires animaliers. La Région de Sikasso a quatre fleuves: le Sankarani, qui arrose le

cercle de Yanfolila avant de rencontrer le Wassoulou Ballé et se jeter dans le fleuve Niger, la Bagoé, qui arrose les cercles de Sikasso, Kadiolo et Kolondiéba grâce à ses nombreux affluents, le Baoulé, qui arrose le cercle de Bougouni et reçoit les eaux des affluents du Bafing et du Dégtou, et le Bafing, qui arrose le cercle de Sikasso et reçoit les eaux du Lotio.

La Région de Sikasso a un climat tropical soudanien qui se subdivise en deux zones: la zone soudanienne humide et la zone guinéenne. C'est la région la plus humide du Mali et elle reçoit une pluviométrie entre 700 et 1.500 mm par an. La température moyenne annuelle est de 27° C, et la saison sèche va de novembre à mai, tandis que la saison pluvieuse va de mai/juin à octobre/novembre.

Au plan économique, Sikasso est une zone agro-sylvo-pastorale qui a d'énormes potentialités pour des vergers de fruits tels que les mangues et les bananes. Le coton est l'une des principales cultures de rente de la région.

L'agriculture est possible à cause des vastes plaines inondées qui s'étendent du nord au nord-ouest de la région. Les principales activités comprennent la culture des céréales (mil, sorgho, maïs, riz et fonio, l'arboriculture (mangues, cajou, oranges, bananes, papayes), les légumes (courgettes, poivres, tomates, gombo, melons, aubergines, haricots verts, pastèques, échalotes, oignons, ail, laitue, tabac, patates, pommes de terre, manioc et gingembre), et les cultures de rente (coton, arachides, soja, niébé, sésame, et tournesol).

L'élevage est bien développé à Sikasso, qui est la deuxième région d'élevage au Mali après Mopti, et compte 16% du cheptel national.

La pêche est essentiellement pratiquée en amont du barrage de Sélingué, dans la Bagoé, le Baoulé et le Bafing, et dans les zones humides permanentes et temporaires.

L'exploitation aurifère se développe également dans la zone avec l'ouverture de mines d'or à Koumantou, Loulou, Yanfolila, et récemment Sélingué, où les populations pratiquent l'orpaillage.

2.2. Structure organisationnelle et administrative

Les producteurs de la zone de Sélingué sont organisés en coopératives regroupées en unions dont les fonctions essentielles sont : l'approvisionnement des producteurs en intrants agricoles et leur représentation au niveau des instances de gestion des périmètres (conseil d'administration et comité paritaire pour l'entretien des infrastructures et la gestion des terres). Certaines coopératives sont aussi spécialisées dans des activités précises comme la production du riz, la transformation (étuvage du riz), la commercialisation du riz, la commercialisation de produits maraichers, la production de semences, etc.

Cependant, la plupart de ces organisations existent pour bénéficier du crédit et approvisionner leurs membres en intrants. Bien que théoriquement la plupart des fonctions de gestion soient transférées aux organisations des producteurs, les niveaux d'autonomie de décision et de compétence technique de celles-ci demeurent faibles (ne disposent pas de fonds propres souvent, ont toujours besoin de l'accompagnement de l'ODRS pour le crédit, etc.).

Les collectivités territoriales de la zone de Sélingué, quant à elles, appuient le service d'encadrement (ODRS) dans certaines actions de développement local. L'intervention de l'ODRS permet de renforcer les

moyens d'existence en allouant des espaces aménagés et en permettant l'installation de commerçants et certains services privés qui facilitent l'acquisition de moyens de production.

Les services sociaux de base réalisés leurs sont transférés. Mais les moyens pour continuer à gérer ces services ne leur sont pas attribués. La mairie de Baya (Sélingué) bénéficie d'une rente payée par l'Energie du Mali (EDM) estimée à près de 120 millions par an, elle sert à construire des infrastructures socioéconomiques (Maternité, écoles, centre de santé, etc.).

Le site du PRESA-CI de Sélingué couvre 28 villages repartis dans 5 communes. Les communes de Baya et Tagandougou dans le cercle de Yanfolila, région de Sikasso, la commune de Dialakoro dans le cercle de Kati, région de Koulikoro et les communes de Maramandougou, Séléfougou dans le cercle de Kangaba, région de Koulikoro.

La figure ci-dessous présente la situation géographique de la zone de PRESA-DCI de Sélingué (ODRS)

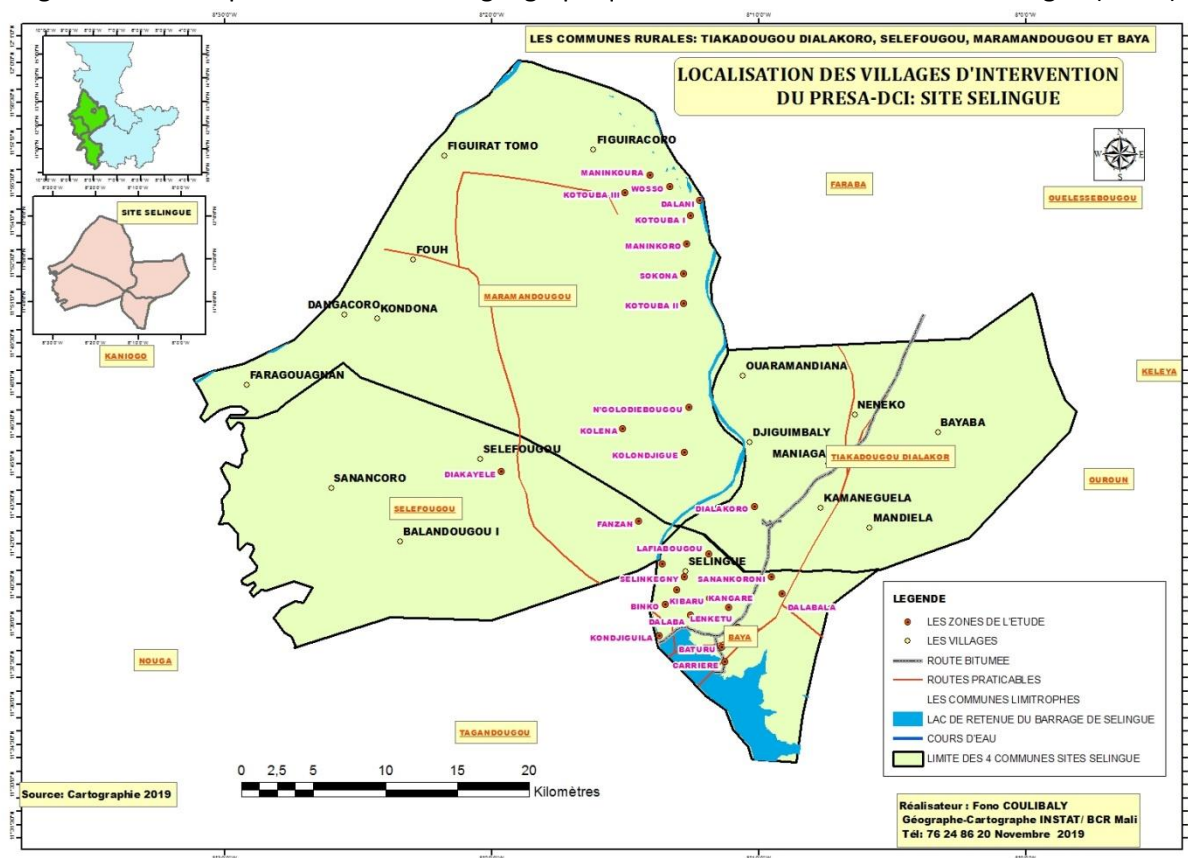


Figure 1: Présentation de la situation géographique de la zone de PRESA-DCI de Sélingué /ODRS

Source : Données du terrain (Octobre, 2019)

3. Priorisation des filières agricoles dans la zone de Sélingué/ODRS

Les résultats obtenus après utilisation de la matrice d'analyse multicritères ont permis de faire ressortir quatre (04) différentes filières pouvant être considérées comme porteuses dans le cadre de la mise en œuvre du PRESA/DCI car ayant obtenu un score supérieur à la moyenne (15). Il s'agit notamment de :

(i) Le riz

Au Mali le riz constitue l'aliment de plus de la moitié de la population. La croissance annuelle de la population est de 3,6%. La filière riz a l'avantage d'avoir un marché national en pleine expansion. Depuis 1995 sa consommation augmente en moyenne de 7,5 % par an (2005) ; pendant les dernières années cet accroissement s'est quelque peu ralenti. La filière riz génère environ 8% du chiffre d'affaire agricole (2005) et elle se place donc derrière l'élevage et le coton. La culture du riz est pratiquée dans toutes les régions du pays, mais les zones de production principales sont Ségou, Mopti, Sikasso et Tombouctou. Même si environ 87% du riz consommé dans le pays sont produits dans région de Ségou, la zone de Sélingué à cause de son potentiel hydrographique dispose également d'atouts en matière de riziculture.

Des variétés performantes et itinéraires techniques correspondantes existent permettant des rendements de 4 à 5 t/ha. Les semences utilisées par les producteurs sont produites sur place. L'Institut d'Économie Rurale (IER) produit les semences de base et la première génération de semences (R1) qui est alors vendue aux paysans semenciers.

Les engrais chimiques (urée, DAP-Complexe) qui sont surtout utilisés dans la riziculture intensive, sont importés de la sous-région et de l'Europe. Des revendeurs d'engrais se trouvent dans tous les bassins de production de riz.

Par ailleurs, le niveau de mécanisation de la riziculture est encore très faible ; ce qui s'explique par le pouvoir d'achat bas des acteurs, le manque de technologies adaptées, de services de conseil et de service d'après-vente.

Les relations commerciales entre les acteurs des différents maillons sont basées sur la routine commerciale. Il n'y a presque pas de contrats formels. Il y a de ce fait, un besoin de formaliser des articulations entre les acteurs de la filière au niveau micro, avec la mise en place des microprojets intégrateurs autour des transformateurs, des conservateurs et des commerçants pour établir des ponts solides entre le maillon amont de la filière (production) et les maillons en aval (transformation et commercialisation). Le plus souvent, les prix sont soumis aux lois du marché (offre /demande). Ils ne peuvent pas être préalablement fixés par les producteurs et les commerçants locaux de la zone.

(ii) la pêche/pisciculture

Objet d'une longue tradition millénaire, la pêche constitue un vecteur important de la culture et du savoir-faire du peuple Malien dont les compétences techniques en matière de pêche (notamment les "pêcheurs bozo" ou «maîtres d'eau») s'étendent bien au-delà des frontières nationales: Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger, Sénégal, Tchad. La production annuelle est passée de 103 000 tonnes en 2007, 169 534 tonnes en 2009 à 108 154 tonnes en 2011, avec des accroissements en dents de scie. Les exportations de poisson ont été de 21 tonnes en 2005, 199 tonnes en 2006, 1250 tonnes en 2007, 1321 tonnes en 2008 et 22 604 tonnes de poisson frais en 2009 (Source. DNP).

La pêche est particulièrement importante sur le site de Sélingué malgré une tendance à la baisse des captures depuis environ deux décennies, liée à la surexploitation des ressources halieutiques. Elle demeure néanmoins l'activité principale de groupes socioprofessionnels particuliers, bozo et somono, installés dans la zone depuis la mise en eau du lac. Les produits de pêche sont transformés et commercialisés surtout par les femmes.

(iii) L'anacarde

Le Mali est situé dans la zone agroclimatique très favorable à l'exploitation de l'anacardier en Afrique. Ce pays dispose encore d'un potentiel de terres disponibles pour développer cette culture pérenne qui demande peu d'intrants. En effet, l'anacardier n'est présent que dans le sud du Mali sous la forme de haies vives et de vergers. C'est dans la région de Sikasso que la majorité de la production d'anacarde est localisée au Mali. Cette région est limitrophe de la Côte d'Ivoire, premier producteur africain actuel de noix brutes, du Burkina Faso, etc.

Les principaux acteurs identifiés au sein de la filière sont les suivants : les producteurs de noix brutes et de pommes, les transformateurs artisanaux de noix en amandes vendues sur le marché local, les transformateurs semi-industriels de noix en amandes exportées, les transformateurs de pommes en jus vendu localement, les pisteurs / collecteurs de noix brutes, et les grossistes exportateurs de noix brutes. La taille moyenne d'une exploitation d'anacarde est de 2,9 ha (toutes régions confondues). La majorité des études donnent entre 350 kg et 413 kg de noix brutes par hectare de rendement.

Les producteurs d'anacarde au Mali sont organisés autour de coopératives légalisées (disposant de récépissés) et dont le nombre de membres peut varier de 15 à plus de 300. Ces coopératives disposent d'un statut juridique et d'un règlement d'ordre intérieur que les adhérents doivent respecter. Les membres des organismes de gestion des coopératives sont élus démocratiquement. Des outils de gestion sont mis en place pour le suivi et le contrôle des activités et un plan d'action annuel est approuvé. Le travail des gestionnaires est en général apprécié. Ils prennent leurs responsabilités, délèguent certaines fonctions et tâches et favoriseraient la participation des membres dans les activités. La présence des femmes est inhabituelle dans les coopératives.

(iv) L'aviculture locale

L'aviculture est une activité économique de grande importance au Mali. Selon les sources, on dénombre 35 millions de volailles, constitués à 80% de poulets, 18% de pintades, le reste se répartissant entre canards, dindons, pigeons et autres. Le nombre moyen de volaille par habitant est d'environ trois (3).

On distingue une aviculture villageoise qui occupe 90% des effectifs et qui est parfaitement compétitive dans la sous-région, avec les sous types d'aviculture traditionnelle et d'aviculture villageoise améliorée. La première procure 39% de la production de chair blanche malgré des pertes élevées de l'ordre de 50%. La seconde, qui a un caractère économique plus affirmé produit environ 60% de la consommation de chair blanche ; une aviculture moderne de type commercial, moins compétitive que l'aviculture villageoise, qui approvisionne surtout les centres urbains en œufs (et subsidiairement en chair) et en poussins d'un jour. Il a été dénombré 326 exploitations totalisant 1 400 000 sujets. Plus de 35% de ces exploitations ont un effectif de moins de 500 têtes, tandis que les exploitations de plus de 10 000 sujets ne représentent que 2.4% de l'ensemble.

Selon les estimations de la DNIAP entre 2006 et 2012, la région de Sikasso à laquelle appartient la zone de Sélingué constitue le plus grand bassin de production avicole. En effet, la production avicole de la région de Sikasso a représenté en 2012 environ 26% de la production nationale (DNIAP, 2012).

La filière avicole est animée par plusieurs types d'acteurs, à savoir les aviculteurs ruraux, les aviculteurs modernes, les producteurs de poussins d'un jour, les marchands de volailles, les provendiers, les commerçants céréaliers, les centres de conditionnement, etc. A Sélingué, l'aviculture locale fait partie des filières autour desquelles les jeunes et les femmes sont actifs.

La commercialisation n'est pas encore assez développée dans la zone et est dominée par l'informel. La proximité de Sikasso avec Bamako fait que les aviculteurs locaux commercialisent à travers les petits circuits disponibles, leur production.

Encadré 5: Ce qu'il faut retenir de la priorisation des filières à Sélingué dans le cadre du PRESA/DCI

En prenant appui sur les critères d'évaluation énumérés pour le choix des filières prioritaires dans le cadre du PRESA/DCI, les filières ci-dessus présentées (riz, pisciculture/pêche, anacarde&aviculture locale) ont obtenu les meilleurs scores. Lesdites filières ont un fort potentiel en matière de sécurité alimentaire et de création d'emploi pour les jeunes et les femmes. Le projet, à travers sa logique d'intervention pourrait contribuer dans une certaine mesure au développement de ces filières.

4. Analyse des filières prioritaires retenues pour la mise en œuvre du PRESA/DCI dans la zone de Sélingué/ODRS

4.1. Filière riz

4.1.1. Description de la filière riz

L'analyse des données collectées au cours de la phase approfondie de l'étude montre qu'au sein de la filière riz, les hommes sont plus nombreux que les femmes avec 70% d'actifs. Les enquêtés ont un âge compris entre 21 et 67 ans avec une moyenne estimée à 47 ans. Le niveau d'instruction des enquêtés révèle que 49% sont non scolarisés ; 39% sont scolarisés pendant que 6% sont respectivement alphabétisés ou ont fait l'école coranique.

Une diversité de maillons est présente au sein de la filière riz à Sélingué. Il s'agit notamment de la production (29%) ; l'étuvage (29%) ; le battage (20%) ; le décorticage (14%) et la fourniture d'intrants spécifiques (9%).

83% des enquêtés à Sélingué ne disposent pas d'un marché spécifique pour la commercialisation de leurs produits. Toutefois, 51% d'entre eux affirment qu'ils bénéficient d'un encadrement technique/financier.

Pour ce qui concerne leur ancienneté au sein des maillons de la filière, les analyses montrent que les enquêtés totalisent entre 2 et 32 ans d'expérience avec une moyenne de 16 ans.

4.1.2. Analyse économique de la filière riz

❖ *Rentabilité financière des maillons de la filière riz*

Les tableaux qui suivent, donnent un aperçu global sur les coûts de production et les marges bénéficiaires des maillons de (i) la production ; (ii) la transformation/étuvage et (iii) le battage/décorticage dans la zone de Sélingué.

Ainsi, au niveau de la production, le coût total des charges pour une tonne de riz paddy s'élèvent en moyenne à 100 150 FCFA. Les postes de dépenses les plus importants sont entre autres la pépinière (21 500 FCFA) ; l'irrigation (15 400 FCFA), l'achat d'engrais (22 000 FCFA) et le repiquage (14 000 FCFA). Les recettes totales s'élèvent en moyenne à 140 000 FCFA avec un résultat brut de 39 850 FCFA après déduction des charges de production. Les acteurs de la filière riz étant exonérés de toute taxe, le résultat net obtenu de la production d'une tonne de riz est de 39 850 FCFA et représente approximativement 28,46% des recettes globales. Ceci dénote de la rentabilité de la production du riz dans la zone lorsqu'on sait qu'en moyenne 5 tonnes sont obtenus sur une superficie d'un hectare de production du riz paddy.

Concernant l'étuvage du riz, le facteur de coût le plus important est l'achat du paddy. En effet, pour une tonne de riz paddy, il faut prévoir en moyenne 126 980 FCFA. Le total des charges de production du riz étuvé à partir d'une tonne de riz paddy s'élève en moyenne à 163 984 FCFA. Le total des recettes après commercialisation du riz étuvé s'élève en moyenne à 188 345 FCFA. Il faut noter que seulement 0,6 tonne de riz étuvé est obtenue de la transformation d'1 tonne de riz paddy. Le résultat net obtenu à l'issue de la déduction de toutes les charges de production est égal à 24 361 FCFA, représentant environ 13% du chiffre d'affaire brut.

Le battage/décorticage d'1 tonne de riz paddy, engrange en moyenne 4 936 FCFA de charges totales. Les postes de dépenses les plus importants sont surtout l'achat du gazoil dans la machine (1 836 FCFA), l'huile à moteur (1 836 FCFA) ainsi que les frais d'entretien de la machine (1 000 FCFA). Les recettes totales font environ 6 145 FCFA pour une tonne de riz décortiqué/battu. Le résultat net obtenu après déduction de toutes les charges s'élève à 1 209 FCFA et représente 20%. Il faut noter que le battage et le décorticage sont des prestations de service dans lesquelles, beaucoup d'acteurs se sont spécialisés dans la zone de Sélingué.

Tableau 8: Coût de production moyen d'1 tonne de riz dans la zone de Sélingué/ODRS

Désignation	Quantité moyenne	Prix unitaire moyen	Coût total moyen
Pépinière	-	-	21 500
Entretien/préparation du terrain	-	-	14 250
Repiquage	-	-	14 000
Engrais	-	-	27 000
Irrigation	-	-	15 400
Opérations de récolte	-	-	8 000
Coût de production	-	-	100 150
Vente riz paddy	1	140	140 000
Total des recettes	-	-	140 000
Résultat brut	-	-	39 850
Impôts & taxes	-	-	
Autres frais déduits	-	-	
Résultat net	-	-	39 850

Source : Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)

Tableau 9: Coût de transformation moyend'1 tonne de riz paddy en riz étuvé dans la zone de Sélingué/Sikasso

Désignation	Quantité moyenne	Prix unitaire moyen	Coût total moyen
Bois de chauffe	-	-	12 700
Achat de riz paddy	-	-	126 980
Eau	-	-	10 000
Bâche	-	-	2 200
Décortilage	-	-	6 700
Transport	-	-	5 040
Coût de production	-	-	163 984
Vente riz étuvé (T)	0,6	-	188 345
Total des recettes	-	-	188 345
Résultat brut	-	-	24 361
Impôts & taxes	-	-	-
Autres frais déduits	-	-	-
Résultat net	-	-	24 361

Source : Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)

Tableau 10: Coût de battage/décortilage moyen d'1 tonne de riz paddy dans la zone de Sélingué/Sikasso

Désignation	Quantité moyenne	Prix unitaire moyen	Coût total moyen
Entretien de la machine	-	-	1 000
Carburant	-	-	1 836
Huile à moteur	-	-	1 300
Main d'œuvre	-	-	800
Coût de production	-	-	163 984
Coût de la prestation	-	-	6 145
Total des recettes	-	-	6 145
Résultat brut	-	-	1 209
Impôts & taxes	-	-	-
Autres frais déduits	-	-	-
Résultat net	-	-	1 209

Source : Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)

❖ **Potentialités économiques de la filière riz**

A l'issue de l'analyse de rentabilité de la filière riz dans la zone de Sélingué, il ressort que la filière dispose d'un important avantage comparatif pour les acteurs dans la mesure où les coûts de production sont facilement mobilisables et maîtrisables.

En outre, le bénéfice (résultat net) obtenu par les acteurs est à 68% utilisé pour la couverture des charges familiales pendant que 22% ont engagés dans l'achat d'équipements/intrants nécessaires pour une autre campagne. Cette clé de répartition dénote de l'importance de la filière pour la sécurité alimentaire et le bien-être des ménages.

4.1.3. Synthèse FFOM des maillons de la filière riz

Le tableau ci-après fait une synthèse des atouts et contraintes de la filière riz dans la zone de Sélingué/Sikasso.

Tableau 11: Synthèse FFOM des maillons de la filière riz à Sélingué/Sikasso

Atouts	Contraintes
Maillon de la production	
-Forte potentialité en matière de production du riz dans la zone; -L'État s'engage dans l'aménagement des périmètres irrigués ; -Intérêt des structures d'appui dans la filière riz; -Demande pour le riz au niveau national (surtout de bonne qualité) supérieure à l'offre et croissante ; -Demande pour le riz malien dans la sous-région	-Qualité insuffisante du riz paddy et du riz blanc et étuvé (non-observation des bonnes pratiques lors de la récolte et post-récolte) pour satisfaire la demande exigeante des consommateurs urbains; -Manque de savoir-faire par rapport à la vente groupée au niveau des OP ; - Insuffisance de fonds de roulement ; - Difficile accès à la terre ; - Faible organisation des acteurs
Maillon de la transformation (étuvage/battage/décortilage)	
-Offre d'une alternative de conservation du produit frais ; -Bonne rémunération (financière et économique) des activités des acteurs de la filière	- Sous utilisation des mini-rizeries qui permettent d'obtenir du riz de meilleure qualité; -Équipements de transformation (batteuses, décortiqueuses ambulantes, étuvage) non-appropriés pour la production de riz de haute qualité; -Fonctionnement ponctuelle des mini-rizeries des OP (manque de contrat etc.) ; - Faible organisation des acteurs

Source : Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)

4.1.4. Actions prioritaires et/ou recommandations pour renforcer les maillons de la filière riz

Il ressort de l'analyse des principaux atouts et contraintes de la filière riz à Sélingué, qu'un certain nombre de défis reste à être adressé afin de favoriser son développement. Au nombre de ceux-ci, on peut noter :

- Renforcer le dispositif d'appui-conseil au profit des acteurs de la filière ;
- Créer un mécanisme local de suivi des potentialités commerciales et des conditions d'accès aux marchés locaux et régionaux ;
- Augmenter la productivité par l'amélioration des rendements et la maîtrise des coûts de production par les producteurs notamment au niveau des facteurs de production, intrants et opérations culturales ;
- Maîtriser les normes et standards de la qualité du riz pour la compétitivité au plan national et sous régional ;
- Favoriser la mise en place d'un dispositif de communication entre les acteurs pour une meilleure promotion de la filière ;
- Renforcer la contractualisation des relations entre les acteurs clé de la filière ;
- Dynamiser les coopératives dans la mise en œuvre de services afin qu'elles répondent aux attentes de leurs membres ;
- Améliorer le processus de transformation locale du riz (étuvage) ;
- Etc.

4.2. Filière pêche/pisciculture

4.2.1. Description de la filière pêche/pisciculture

L'analyse des données collectées sur le terrain révèle que la filière de la pêche/pisciculture comprend le maillon de la production, exclusivement pratiqué par les hommes, les maillons de la commercialisation

et de la transformation (fumage) pratiqués par les femmes, les maillons de la conservation et du transport pratiqués par les hommes et les femmes. Les producteurs de glace jouent aussi un rôle important dans la filière pêche/pisciculture.

Les producteurs de poissons ont un âge moyen de 50 ans. Les enquêtés pratiquent à 75% la pêche naturelle contre 25% qui pratiquent la pisciculture.

Par ailleurs, l'échantillon enquêté révèle que 65% des acteurs impliqués dans la filière sont non scolarisés pendant que 25% et 10% ont respectivement le niveau 1er cycle ou ont fréquenté l'école coranique classique.

Le nombre d'années d'expérience des acteurs dans la pêche/pisciculture varie entre 12 et 50 avec une moyenne de 28 ans. Ces enquêtés, à 80% ne bénéficient pas encore d'un encadrement technique/financier. Par contre, ils appartiennent à 85% à des coopératives. Les services offerts par les coopératives se limitent surtout à donner aux pêcheurs les droits de pêche et de s'acquitter des frais d'adhésion.

A côté des maillons formels comme la production et la commercialisation du poisson il existe des sous maillons tels que la trie des poissons, la pesée et le conditionnement du poisson dans les paniers.

4.2.2. Analyse économique de la filière pêche/pisciculture

❖ *Rentabilité financière des maillons de la filière pêche/pisciculture*

Pour le maillon de la pisciculture, comme l'indique le tableau 12, l'analyse effectuée dans le cadre de l'évaluation de la rentabilité financière de l'activité dans la zone de Sélingué/Sikasso, montre que la filière permet d'obtenir des recettes totales s'élevant à 1 240 000 FCFA pour la production moyenne d'1 tonne de poissons.

Lorsque les charges moyennes relatives notamment aux équipements (53 334 FCFA), l'achat des alevins (95 000 FCFA), l'alimentation (118 142 FCFA) sont prélevées, l'activité permet d'obtenir un résultat brut et net de 908 800 FCFA. Le résultat net représente 73% du total brut des recettes enregistrées à l'issue de la vente du poisson frais. Il faut en outre noter que la filière est exonérée des impôts et taxes.

Par ailleurs, l'analyse de la structure des coûts pour la pêche naturelle d'1 tonne de poissons d'eau douce (tableau 13), montre que la filière permet de dégager des recettes totales s'élevant en moyenne à 500 842 FCFA ; le coût global des charges étant de 302 757 FCFA. Les postes de dépenses les plus importants sont l'achat de la pirogue (149 286 FCFA) et des filets (43 318 FCFA). L'activité de la pêche de poisson d'eau douce permet d'obtenir un résultat brut de 198 085 FCFA et un résultat net de 195 335 FCFA après déduction des frais d'impôts/taxes. Le résultat net représente environ 39% du coût global des recettes.

Tableau 12: Coût de production moyen d'1 tonne de poisson d'élevage dans la zone de Sélingué/Sikasso

Désignation	Quantité moyenne	Prix unitaire moyen	Coût total moyen
Equipement d'élevage piscicole (motopompe, etc.)	-	-	53 334

Désignation	Quantité moyenne	Prix unitaire moyen	Coût total moyen
Achat des alevins	-	-	95 000
Alimentation (son de riz, poudre de poisson, etc.)	-	-	118 142
Carburant	-	-	21 800
Coût de production	-	-	331 200
Vente des poissons frais (tonne)	1	-	1 240 000
Total des recettes	-	-	1 240 000
Résultat brut	-	-	908 800
Impôts & taxes	-	-	
Autres frais déduits	-	-	
Résultat net	-	-	908 800

***Source :** Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)*

Tableau 13: Coût de production moyen d'1 tonne de poisson d'eau douce dans la zone de Sélingué/Sikasso

Désignation	Quantité moyenne	Prix unitaire moyen	Coût total moyen
Achat de pirogue	-	-	149 286
Achat filets	-	-	43 318
Achat pagaie et lignes	-	-	10 960
Autres intrants (hameçon, son de mil, beurre de karité, etc.)	-	-	6 667
Entretien des équipements			10 000
Coût de production	-	-	302 757
Vente des poissons frais (tonne)	1	-	500 842
Total des recettes	-	-	500 842
Résultat brut	-	-	198 085
Impôts & taxes	-	-	2 750
Autres frais déduits	-	-	
Résultat net	-	-	195 335

***Source :** Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)*

❖ ***Potentialités économiques de la filière pêche/pisciculture***

Tenant compte de son fort potentiel en réseau hydrographique, la zone de Sélingué/Sikasso, se prête bien à la pisciculture/pêche. Bien que les hommes soient prioritaires au niveau de la production, il y a une importante opportunité pour les femmes pouvant se positionner au niveau de la transformation et de la commercialisation.

Les analyses économiques ont également permis de répartir le bénéfice moyen net obtenu en fin de production ainsi qu'il suit : 10% pour l'épargne, 20% pour l'équipement et 70% pour les charges familiales. Le pourcentage affecté aux charges familiales montre que la pisciculture contribue positivement à l'amélioration des revenus des acteurs tout en renforçant leur sécurité alimentaire.

4.2.3. Synthèse FFOM des maillons de la filière pêche/pisciculture

Le tableau ci-après fait une synthèse des atouts et contraintes de la filière pisciculture/pêche dans la zone de Sélingué/Sikasso.

Tableau 14: Synthèse FFOM des maillons de la filière pêche/pisciculture à Sélingué/Sikasso

Atouts	Contraintes
Maillon de la production	
-important potentiel hydrographique de la zone de pour la pisciculture/pêche ; -Intérêt grandissant des autorités locales et nationales à renforcer la structuration de la filière ; -l'élevage extensif des poissons suscite aujourd'hui un intérêt croissant auprès de certains opérateurs privés et des agriculteurs localisés dans des régions présentant certaines caractéristiques (zones inondables et/ou marécageuses)	- Insuffisance d'équipements de travail ; - Pénurie d'eau en périodes sèches ; -Pertes de la population de poissons en milieu naturel due à la faible résistance des filets des cages flottantes ; - Cherté de l'investissement initial ; -Difficultés d'accès à de l'aliment poissons ; - Faible maîtrise du processus d'obtention des alevins ; -Pollution des cours d'eau à cause de l'extraction abusive du sable ; -Conflits entre les pêcheurs ; -Insuffisance de ressources financières.

Source : Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)

4.2.4. Actions prioritaires et/ou recommandations pour renforcer la filière pêche/pisciculture

Les principales recommandations suivantes peuvent être formulées pour renforcer les performances de la filière pêche/pisciculture à Sélingué :

- Renforcement des capacités des pêcheurs à pratiquer la pisciculture ;
- Réhabilitation et aménagement d'étangs piscicoles (système de remplissage en eau et évacuation) ;
- Renforcement des capacités techniques du service d'encadrement de la pêche et pisciculture ;
- Lutte contre l'envahissement des pêcheries par la jacinthe d'eau douce et les pesticides ;
- Mise en place d'une convention dans toutes les communes pour éviter les conflits entre pêcheurs et protéger les ressources.
- Renforcer l'organisation des acteurs autour de la filière en organisations de base (coopérative, GIE) ainsi que leurs organisations faïtières (union, fédération, interprofession et syndicats...);
- Renforcer les capacités des acteurs à maîtriser les normes et standards pour la compétitivité au plan national et sous régional ;
- Etc.

4.3. Filière anacarde

4.3.1. Description de la filière anacarde

Deux maillons ont été rencontrés au sein de la filière anacarde dans la zone de Sélingué : la production et la transformation. D'une façon globale, la filière est en majorité pratiquée par les hommes (67%). Les femmes (33%) s'investissent plus dans la transformation. Les enquêtés ont une moyenne d'âge de 50 ans avec un minimum de 25 ans et un maximum de 66 ans. La production est par ailleurs plus pratiquée que la transformation qui peine encore à prendre de l'ampleur dans la zone.

Les enquêtés rencontrés sont à 40% non scolarisés tandis que respectivement 20%, 27% et 13% d'entre eux sont scolarisés, alphabétisés ou ayant pratiqué l'école coranique.

Pour ce qui concerne le nombre d'années d'expérience des enquêtés, il varie entre 1 et 34 ans avec une moyenne de 17 ans. Compte tenu de l'importance de l'anacarde dans la zone, 93% des enquêtés affirment être accompagnés par des structures techniques/financières. Par contre, un dispositif de mise en marché au sein des différents maillons n'existe pas encore pour les maillons de la filière.

4.3.2. Analyse économique de la filière anacarde

❖ *Rentabilité financière des maillons de la filière anacarde*

Les tableaux qui suivent, donnent un aperçu global sur les coûts de production et les marges bénéficiaires moyens des maillons de la production et de la transformation (en amandes) de l'anacarde dans la zone de Sélingué à l'issue de la collecte des données effectuées sur le terrain.

L'analyse des tableaux montrent pour le maillon de la production que le coût total des charges pour 1 tonne de d'anacarde s'élève en moyenne à 103 000 FCFA. Les postes de dépenses qui engrangent le plus de ressources financières sont les semences/plants (37 500 FCFA) et la main d'œuvre (58 500 FCFA). Le total des recettes pour la vente d'1 tonne de d'anacarde s'élève en moyenne à 680 000 FCFA. Après déduction du coût de production et des autres frais déduits, le résultat net obtenu est en moyenne de 577 000 FCFA. Ce dernier représente 84% du chiffre d'affaire brut sans déduction des charges de production.

Pour ce qui est de la transformation de noix en amande, il faut noter que l'activité demeure artisanale et n'est pas suffisamment développée au sein de la zone. L'analyse de la transformation d'1 tonne de noix de cajou en amandes équivaut à un coût global de 791 750 FCFA avec une part importante (680 000 FCFA) allouée à l'achat de la matière première. La vente des amandes obtenues génère une recette globale de 876 000 FCFA en moyenne. Ces différents résultats permettent d'aboutir à un résultat net de 84 250 FCFA pour la vente de 219Kg d'amande, représentant environs 9% du montant brut du chiffre d'affaire.

Tableau 15: Coût de production moyen d'1 tonne d'anacarde dans la zone de Sélingué/Sikasso

Désignation	Quantité moyenne	Prix unitaire moyen	Coût total moyen
Produits phytosanitaires	-	-	3 000
Sacs	-	-	2 500
Semences/plants	-	-	37 500
Main d'œuvre	-	-	58 500
Transport	-	-	1 500
Coût de production	-	-	103 000
Vente noix (Kg)	1 000	680	680 000
Total des recettes	-	-	680 000
Résultat brut	-	-	577 000
Impôts & taxes	-	-	
Autres frais déduits	-	-	
Résultat net	-	-	577 000

Source : Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)

Tableau 16: Coût de production moyen d'amandes de cajou à partir d'1 tonne de noix dans la zone de Sélingué/Sikasso

Désignation	Quantité moyenne	Prix unitaire moyen	Coût total moyen
achat de la noix d'anacarde (Kg)	1 000	680	680 000
Emballage	-	-	36 500
Gaz			25 000
Huile			5 000
Sel			1 500
Main d'œuvre	-	-	43 750
Coût de production	-	-	791 750
Vente purée de l'amande kg)	219	4000	876 000
Total des recettes	-	-	876 000
Résultat brut	-	-	84 250
Impôts & taxes	-	-	-
Autres frais déduits	-	-	-
Résultat net	-	-	84250

Source : Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)

❖ **Potentialités économiques de la filière anacarde**

L'analyse de la rentabilité des maillons rencontrés pour la filière anacarde à Sélingué montre que le coût d'investissement dans la filière est élevé pour la production. Le maillon de la transformation est ainsi plus indiqué pour les jeunes et les femmes dans le cadre du PRESA/DCI.

En outre, le fait qu'une moyenne de 93% du bénéfice net tirée de l'activité soit consentie pour les dépenses familiales en est illustratif et dénote de l'importance de la filière pour l'amélioration du niveau de vie et la sécurité alimentaire au sein des exploitations agricoles de la zone.

4.3.3. Synthèse FFOM des maillons de la filière anacarde

Le tableau ci-après fait une synthèse des atouts et contraintes de la filière anacarde dans la zone de Sélingué/Sikasso.

Tableau 17: Synthèse FFOM des maillons de la filière anacarde à Sélingué/Sikasso

Atouts	Contraintes
Maillon de la production	
-Croissance de la demande du produit principal pour la transformation et des sous-produits pour la consommation ; -Bonne rémunération (financière et économique) des activités des acteurs de la filière	-Les techniques et équipements n'évoluent pas aux niveaux de la production et de la transformation; - Pertes post récoltes dues aux difficultés de stockage ; - Difficile approvisionnement en intrants spécifiques ; - Insuffisance de fonds de roulement ; - Difficile accès à la terre ; - Faible organisation des acteurs
Maillon de la transformation	
-Croissance de la demande du produit principal pour la transformation et des sous-produits pour la consommation ; -Forte capacité de transformation car produit primaire (noix brutes) directement accessible ; -Attraction des investissements locaux et internationaux pour la transformation ; -Création d'emplois dans la transformation	- Les techniques et équipements n'évoluent pas aux niveaux de la production et de la transformation ; -Les pays voisins prennent l'avantage sur la production et les prix, et sur la transformation ; -Volatilité des prix à l'international ; -Coût élevé de l'énergie ; -Maillon nécessitant la proximité d'un marché local peu exigeant en termes d'hygiène et capable d'absorber les quantités transformées car les conditions de production et de conditionnement ne répondent pas à des critères de qualité permettant l'exportation vers les grands marchés de consommation mondiaux, -Activité relativement pénible et dangereuse pour la santé : travail accroupi, fumées toxiques, contact des mains, etc. -Taux encore faible de la transformation ; -Caractère artisanal de la transformation ; - Faible organisation des acteurs

Source : Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)

4.3.4. Actions prioritaires et/ou recommandations pour renforcer les maillons de la filière anacarde

Il ressort de l'analyse des principaux atouts et contraintes de la filière anacarde à Sélingué, qu'un certain nombre de défis reste à être levés afin de favoriser le développement de la filière. Au nombre de ceux-ci, on peut noter :

- Introduire des variétés améliorées d'anacardier de grande production échelonnée sur une bonne période de l'année ;
- Organiser davantage les différents circuits de commercialisation afin de rendre plus compétitive la filière ;
- Dynamiser les organisations de la filière anacarde dans la mise en œuvre de services (facilitation de l'accès aux intrants, formation, crédit, etc.) à leurs membres ;
- Améliorer le processus de transformation de l'anacarde ;
- Améliorer le processus de stockage et de conservation des noix d'anacarde ;
- Renforcer les capacités des acteurs à maîtriser les normes et standards pour la compétitivité au plan national et sous régional ;
- Favoriser la mise en place d'un dispositif de communication entre les acteurs pour les permettre de mieux maîtriser les marchés ;

- Renforcer la contractualisation des relations entre les acteurs clé de la filière ;
- Etc.

4.4. Filière aviculture locale

4.4.1. Description de la filière aviculture locale

A Sélingué, l'échantillon d'enquêtés rencontrés pour le compte de l'aviculture locale sont à 70% des hommes contre 30% de femmes ; tous spécialisés dans la production. Les enquêtés ont un âge variant entre 23 et 55 ans avec une moyenne de 37 ans. Ils sont à 50% non scolarisés, pendant que respectivement 20% et 306% ont été scolarisés ou ont pratiqué l'école coranique.

Pour ce qui concerne le nombre d'années d'expérience des enquêtés, il varie entre 1 et 3 ans avec une moyenne de 3 ans. Les acteurs ne bénéficient d'aucun encadrement technique et n'appartiennent à aucune coopérative. Les acteurs n'ont aucune structuration formelle (coopérative, GIE, etc.) et cela pose un problème sérieux pour le développement de la filière.

4.4.2. Analyse économique de la filière aviculture locale

❖ *Rentabilité financière des maillons de la filière aviculture locale*

L'analyse du tableau ci-dessous, montre que le coût total des charges pour 1 tonne de poulets locaux s'élève en moyenne à 1 442 917 FCFA. Les postes de dépenses qui engrangent le plus de ressources financières sont l'alimentation (553 750 FCFA), la vaccination (420 483 FCFA) ainsi que l'achat des sujets (198 217 FCFA). Le total des recettes pour la vente d'1 tonne de poulets locaux s'élève en moyenne à 3 404 167 FCFA. Après déduction du coût de production et des autres frais déduits, le résultat net obtenu est en moyenne de 2 344 583 FCFA. Ce dernier représente 69% du chiffre d'affaire brut sans déduction des charges de production.

Tableau 18: Coût de production moyen d'1 tonne de poulets locaux dans la zone de Sélingué/Sikasso

Désignation	Quantité moyenne	Prix unitaire moyen	Coût total moyen
Habitat des sujets	-	-	114 067
Achat des sujets	-	-	198 217
Alimentation	-	-	553 750
Vaccination	-	-	420 483
Main d'œuvre	-	-	104 167
Coût de production	-	-	1 442 917
Vente poulets locaux (T)	1	2800	3 404 167
Total des recettes	-	-	3 404 167
Résultat brut	-	-	2 344 583
Impôts & taxes	-	-	-
Autres frais déduits	-	-	-
Résultat net	-	-	2 344 583

Source : Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)

❖ *Potentialités économiques de la filière aviculture locale*

L'analyse de la rentabilité de l'aviculture locale à Sélingué, montre que le coût d'investissement dans la filière n'est pas si élevé et convient beaucoup aux femmes et aux jeunes en conditions de vulnérabilité.

En outre, le fait qu'une moyenne de 75% du bénéfice net tirée de l'activité soit consentie pour les dépenses familiales en est illustratif et dénote de l'importance de la filière pour l'amélioration du niveau de vie et la sécurité alimentaire au sein des exploitations agricoles de la zone.

4.4.3. Synthèse FFOM des maillons de la filière aviculture locale

Le tableau ci-après fait une synthèse des atouts et contraintes de la filière aviculture locale dans la zone de Sélingué/Sikasso.

Tableau 19: Synthèse FFOM des maillons de la filière aviculture locale à Sélingué/Sikasso

Atouts	Contraintes
Maillon de la production	
-Importance économique de la filière pour le pays ; -Bonne rémunération (financière et économique) des activités des acteurs de la filière ; -Compétitivité de la filière sur le plan national et régional ;	- Prévalence des maladies aviaires ; -Faible maîtrise des bonnes pratiques bio sécuritaires d'élevage - Insuffisance de fonds de roulement ; - Difficile accès au crédit ; - Faible organisation des acteurs

Source : Analyse des données du terrain (Octobre, 2019)

4.4.4. Actions prioritaires et/ou recommandations pour renforcer les maillons de la filière aviculture locale

Il ressort de l'analyse des principaux atouts et contraintes de la filière aviculture locale à Sélingué, qu'un certain nombre de défis reste à être levés afin de favoriser le développement de la filière. Au nombre de ceux-ci, on peut noter :

- Renforcer au niveau des acteurs, la maîtrise des bonnes pratiques d'élevage ;
- Organiser davantage les différents circuits de commercialisation afin de rendre plus compétitive la filière ;
- Encourager la mise en place des coopératives/GIE et renforcer ces derniers dans la mise en œuvre de services (facilitation de l'accès aux intrants, formation, crédit, etc.) à leurs membres ;
- Favoriser la mise en place d'un dispositif de communication entre les acteurs pour les permettre de mieux maîtriser les marchés ;
- Renforcer la contractualisation des relations entre les acteurs clé de la filière ;
- Etc.

Encadré 6: Ce qu'il faut retenir de l'analyse des filières prioritaires retenues dans le cadre du PRESA/DCI à Sélingué

Les différentes recherches et investigations dans le cadre de cette étude, confirment le faible niveau de connaissance de la situation actuelle sur l'importance des flux au niveau des chaînes des filières retenues ainsi que les prix et coûts. A travers les enquêtes auprès des différents acteurs, il est apparu difficile à l'équipe de consultants d'établir une estimation de l'offre et la demande, les données de base sur la production, le nombre d'acteurs par chaîne, les volumes d'importation/exportation actualisés, les barrières tarifaires pour chaque produit des filières, tant sur le marché local, régional, national et international. Les données disponibles ont des problèmes de fiabilité et cela est dû essentiellement aux difficultés d'accès aux informations commerciales et une faible visibilité dans les réseaux de transactions commerciales qui ont toujours une prédominance de l'informel.

Cependant, la connaissance des consultants sur la zone et leurs expériences dans le cadre de l'étude des filières agricoles, ont permis de faire une analyse sommaire sur les points cités, qui ne prétend pas donner toutes les réponses, mais une interprétation des différentes réflexions et tendances des informations recueillies dans le cadre de nos recherches et auprès des différents acteurs concernés par l'étude.

Par ailleurs, L'analyse des filières prioritaires retenues montre que ces dernières répondent à la logique d'intervention du PRESA/DCI, dans la mesure où elles sont pour la plupart, adaptées aux femmes et aux jeunes. Si elles sont soutenues par les activités du projet, pourraient contribuer à l'amélioration de l'employabilité des femmes et des jeunes et par ricochet de la sécurité alimentaire des bénéficiaires. Toutefois, il convient de mettre en œuvre des actions concrètes à l'endroit de ces derniers pour parvenir aux résultats escomptés. L'équipe de consultants suggère de ce fait qu'un diagnostic plus approfondi soit entrepris, une fois les potentiels bénéficiaires identifiés afin d'orienter avec plus de précision les actions porteuses d'un véritable impact sur le développement des filières et l'amélioration des conditions d'existence des bénéficiaires.

**PARTIE 3 : ANALYSE DES FORMES D'ORGANISATION, DES
BESOINS EN RENFORCEMENT DES ACTEURS ET PISTES
D'INTERVENTION POUR LA PROMOTION DES FILIERES**

1. Analyse des meilleures formes d'organisation autour des CVA des filières retenues pour les femmes et les jeunes dans la zone de Sélingué/Sikasso

1.1. Bref aperçu sur les types d'organisations paysannes de base au Mali

Des analyses effectuées dans le cadre de la table ronde des bailleurs de fonds du Mali en 2008, ont permis de noter que les exploitations agricoles (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers, pêcheurs) se sont engagés dans la quête de l'appropriation institutionnelle, organisationnelle et l'autopromotion en s'aidant des règles de la gouvernance. De ce fait, trois textes majeurs ont été adoptés ces dernières années pour régir les organisations paysannes agricoles. Il s'agit de la loi N° 01-706 du 16 Juillet 2001 régissant les sociétés coopératives en République du Mali, la loi N° 04 -038 du 05 Août 2004 régissant les associations et l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits sur les sociétés coopératives commerciales et les groupements d'intérêts économiques en date du 17 avril 1997. Au niveau de base les organisations paysannes et éleveurs se développent, et les organisations traditionnelles (comme les tontines villageoises et les groupements des femmes) sont parfois formalisés (formation des unions) en vue d'accéder à des services offertes (crédits, appuis conseils, investissements, etc.). Tandis que les groupes les plus dynamiques ont peu de difficultés d'accéder aux services, les groupes les plus vulnérables ont besoin d'un appui de capacité substantielle (alphabétisation, subvention des services) pour survivre.

Par ailleurs, l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (OHADA, 1997) avait également prévu la structuration des exploitations agricoles en Groupement d'Intérêt Economique (GIE). Le groupement d'intérêt économique est un rassemblement d'acteurs d'une même corporation, qui a pour but exclusif de mettre en œuvre pour une durée déterminée, tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres et à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité. Son activité doit se rattacher essentiellement à l'activité économique de ses membres et ne peut avoir qu'un caractère auxiliaire par rapport à celle-ci.

L'expérimentation effectuée par les structures d'encadrement des coopératives et associations de développement agricole, ont conduit ces dernières à focaliser plus l'attention sur les groupements d'intérêt économique comme la meilleure option pour renforcer les liens d'affaire entre les exploitations agricoles. De ce fait, il serait opportun d'évaluer auprès des exploitations agricoles bénéficiaires du projet, les options de leur constitution en GIE, afin d'engager une nouvelle dynamique de fonctionnement en leur sein. Toutefois, quel que soit le type d'organisation adopté par les exploitations agricoles (GIE ou des coopératives/associations), des stratégies sous-jacentes d'orientation des objectifs de production se doivent d'être définies pour imprimer une dynamique réelle au développement des acteurs.

Encadré 7: Ce qu'il faut retenir des types d'organisations de base promues au Mali

Au regard de l'état des lieux des dispositifs mis en place par le gouvernement malien pour le développement des filières agricoles, il est indispensable que les efforts transitionnels des associations en GIE soient maintenus. Toutefois, tenant compte du fait qu'il s'agit d'un processus qui prendra du temps, il serait plus judicieux que des actions parallèles/transversales soient menées avec les acteurs des CVA prioritaires retenues dans le cadre du PRESA/DCI sur leur structuration pour acquérir de grandes parts de marché.

La détermination desdites actions passe par d'autres d'analyses des formes d'organisation des acteurs que sont(i) l'évaluation de l'Indice de Bonne Gouvernance et (ii) l'analyse des modèles d'affaires établis au sein des organisations de base. Les points qui suivront mettent davantage l'accent sur ces deux analyses.

1.2. Analyse des formes d'organisation des acteurs suivant l'Indice de Bonne Gouvernance

1.2.1. Représentation des différents types d'organisation d'acteurs à Sélingué/Sikasso

A l'issue des différentes analyses de l'équipe de consultants, il ressort que les organisations de base de type déficient et en évolution représentent approximativement 95% des différentes associations/groupements/GIE rencontrées dans la zone d'intervention du projet. Les organisations de base durables représentent à peu près 5% de l'ensemble des associations/groupements/GIE.

Il faut noter que les organisations de base durables sont beaucoup plus observées au niveau des filières prioritaires déjà soutenues par les politiques agricoles du gouvernement Malien (riz, anacarde, etc.) ; ce qui se justifie bien au regard de la diversité d'appuis dont elles ont été bénéficiaires.

Les organisations en évolution et celles déficientes relèvent surtout des filières peu soutenues par les politiques agricoles en place mais qui tout de même, présentent un potentiel de développement si elles sont valorisées au profit des femmes et des jeunes dans le cadre du PRESA/DCI.

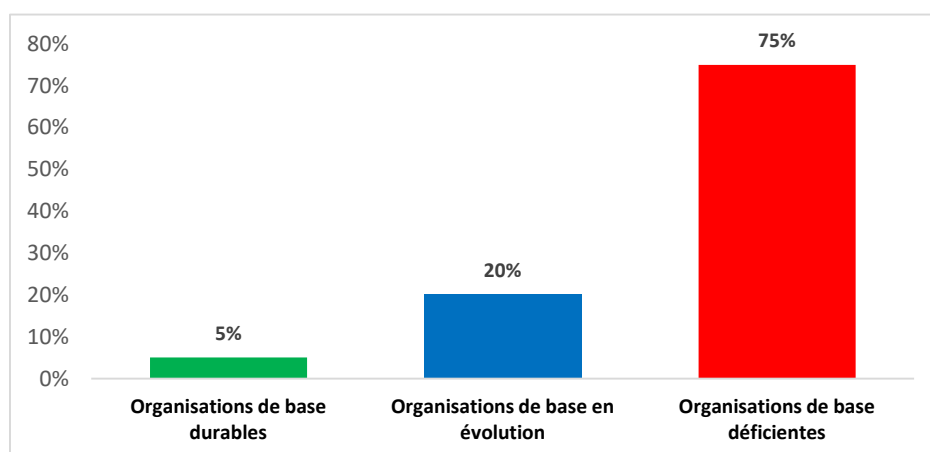


Figure 2: Identification globale des types d'organisations de base présentes dans la zone de Sélingué/Sikasso
Source : Analyses de l'équipe de consultants (Cosinus Conseils & GIREF SARL, Septembre 2019)

1.2.2. Caractéristiques des différents types d'organisation d'acteurs à Sélingué/Sikasso

Le tableau ci-après donne un aperçu global sur les principaux éléments caractéristiques des différents types d'organisations de base rencontrées dans la zone de Sélingué/Sikasso.

Tableau 20: Caractéristiques des organisations de base dans la zone de Sélingué/Sikasso

Organisations de base	Caractéristiques spécifiques
Déficientes	- Elles ont une idée très faible de leur mission; - Certaines ne disposent pas des documents fondamentaux (statuts et règlement intérieur), même au cas où ces documents existent, ils sont mal tenus et ne sont jamais appliqués; - Elles ne respectent aucune règle d'alternance au niveau du bureau; - Le niveau d'alphabétisation au sein de ces organisations est très bas : Il n'y a pratiquement pas d'alphabétisés dans le Groupe; - Aucune régularité dans la tenue des réunions et absence de communication; - Le contrôle interne de ces organisations de base est absent; - Ces organisations ne disposent plus d'équipements/d'infrastructures socioéconomiques soutenant leur activités ou les avaient eu dans le passé et l'ont mal géré; - Les ressources au sein de ces organisations ne sont pas disponibles; - Aucun moyen de planification des activités n'existe au sein de ces organisations; - Ces organisations ne disposent d'aucun plan de développement interne; - La relation de ces organisations avec les autres acteurs du milieu est presque absente ou ignorance totales des opportunités; - Elles ne représentent aucune attractivité d'émergence individuelle pour les membres et leurs activités sont méconnues dans leur milieu;
En évolution	- Les membres de ces organisations ont une connaissance acceptable de leur mission relative au développement de leurs activités; - Les documents fondamentaux sont partiellement disponibles ou au cas où ils n'existent, leur absence n'entame pas de façon significative la cohésion du groupe; - Ils sont tributaires des projets et intervenants qui les ont suscités et sont encore loin d'être autonomes; - Le niveau d'alphabétisation des membres de ces organisations est moyen; - Le système de communication au sein de ces organisations existe mais n'est pas assez fonctionnel ; - Les réunions et calendriers de travail sont trop relaxes; - Le niveau de cohésion sociale existe mais encore très fragile; - Le niveau d'information de ces organisations sur les opportunités en termes de projets/programmes en cours est limité aux projets à l'origine de leur création; - Le niveau d'appropriation des principes et outils de gestion est insuffisant ou très fragile; - L'organisation en matière de gestion des matériels et équipement ne garantit pas une utilisation optimale et une rotation équitable pour tous les membres (faible fonctionnement souvent du comité de gestion); - Ce sont des organisations qui disposent parfois d'équipement et infrastructures mais sous utilisés pour rentabiliser les investissements; - Les ressources financières (fonds de roulement) sont passablement disponibles ou sont sporadiques au sein de ces organisations; - Le niveau d'appropriation des technologies au sein de ces organisations est insuffisant et faible maîtrise des marchés d'écoulement; - Le développement des relations de partenariat de ces organisations avec le reste du monde est mitigé et n'a aucune visibilité tangible.
Durables	- Les membres de ces organisations ont une parfaite maîtrise de leur mission ; - Ces organisations possèdent les documents fondamentaux (statuts et Règlement intérieur approuvés et fonctionnels) ; - La reconnaissance officielle de ces organisations auprès des services techniques d'encadrement est une réalité ; - Les règles d'alternance sont prévues (limitation du mandat assurée), mais ne sont pas judicieusement appliquées ;

Organisations de base	Caractéristiques spécifiques
	- Il existe un mode d'élection évolué dans ces organisations ; - Le niveau d'alphabétisation des membres de ces organisations est globalement satisfaisant ; - La composition du bureau de ces organisations respecte globalement le principe de l'approche genre ; - Il existe au sein de ces organisations un système efficace de communication ; - Le bureau exécutif de ces organisations est fonctionnel ; - Un système de contrôle interne existe dans ces organisations. Mais le système n'est pas à sa plénitude d'application ; - Le niveau de cohésion dans ces organisations est élevé ; - Les outils de gestions existent dans ces organisations et sont relativement bien tenus ; mais les réunions sont tenues sporadiquement ; - Ces organisations possèdent un système d'archivage satisfaisant ; - La volonté de travailler ensemble existent dans ces organisations ; - Ces organisations ne possèdent pas encore un manuel de procédures comptables et financières fonctionnelles ; - Le niveau de partenariat de ces organisations avec les autres acteurs du milieu est faible et n'a aucune visibilité et lisibilité ; - Ces organisations ne disposent d'aucun plan de développement interne ni de programmation des activités ; - Il existe au sein de ces organisations une politique de promotion des projets/programmes en cours dans le milieu ; - Le niveau d'adoption de ces organisations des technologies introduites est satisfaisant ; - Les enseignements reçus par ces organisations à travers les formations sont appliqués, mais partiellement ; - Ces organisations possèdent une stratégie acceptable de commercialisation de leurs produits ; - Ces organisations ont une organisation de travail et d'utilisation des biens et matériels communs, mais l'organisation de gestion des infrastructures sociocommunautaires est faible ; - Les activités menées par ces organisations procurent des valeurs ajoutées qui sont réparties selon une clé ; - Le degré de partenariat de ces organisations avec le reste du monde est faible et n'a aucune visibilité tangible.

Source : Analyses de l'équipe de consultants (Cosinus Conseils & GIREF SARL, Septembre 2019)

1.2.3. Propositions d'actions de redressement ou de réhabilitation des différentes formes d'organisation d'acteurs à Sélingué/Sikasso

A partir des caractéristiques décrites dans les parties précédentes, les types d'actions de redressement ou de réhabilitation à mettre en œuvre au niveau de chaque catégorie d'organisations de base se présentent comme suit.

♦ Pour les organisations déficientes

Ces catégories d'organisations nécessitent une refonte totale et un appui renforcé focalisé sur quatre typologies de formations à savoir :

- (i) **Une formation humaine** : Elle s'appuiera sur le constat initial que le moteur de toute initiative auprès de ces organisations est la confiance en soi. Le tout premier rôle de cette typologie de formation va donc consister à leur donner la confiance en soi, à amorcer un déclic psychologique ;
- (ii) **Une formation commerciale** : Elle visera à leur donner la motivation, afin qu'elles changent de vision de commercialisation de leurs produits ;
- (iii) **Une formation technique de base** : Elle aura pour objectif de leur donner les premiers éléments de gestion et de renforcer leur cohésion à long terme ;
- (iv) **Une formation technique en gestion** : Elle aura pour but de consolider leur base en technique de gestion. Elle se focaliserait sur des thèmes tels que : les relations humaines, l'organisation de l'activité économique, plan d'investissement, la vie associative, la maîtrise de la rentabilité des activités, le marketing, etc.

Somme toute, pour ces organisations déficientes, il est nécessaire de procéder à leur restructuration complète: nouvelles élections, réorganisation des organes, opérations de sensibilisation et la mise en œuvre d'un plan intégral de formation comprenant outre les quatre types de formations sus cités, la formation en planification villageoise, en maîtrise d'ouvrage et en passation de marché. Ces différentes formations consolideront les organisations concernées en structuration, en gestion, en technique de partenariat, en planification des activités et en gestion des ressources disponibles.

♦ **Pour les organisations en évolution**

Ces organisations n'étant pas très différentes de celles déficientes, elles seront aussi redressées par des actions de formation proposées antérieurement. Leur appui en formation sera focalisé sur des modules de consolidation accompagnés de formation en organisation en gestion administrative en planification suivi-évaluation participatif, en passation des marchés et maîtrise d'ouvrage. Les groupements à caractère économique en particulier bénéficieront d'un programme de formation renforcé pour le développement des outils de production et la maîtrise des stratégies commerciales.

Somme toute, ces organisations vont subir des séances de recyclage dans les premiers modules d'organisation et de gestion avant de passer à l'étape plus supérieure marquée par des modules en planification, gestion d'ouvrage, passation des marchés, etc.

♦ **Pour les organisations durables**

Pour cette catégorie d'organisations, un appui léger en formation sera donné dans le but de compléter leur niveau pour les étapes ultimes d'auto développement et notamment la formation en maîtrise d'ouvrage, en gestion des contrats de services et de travaux, en passation des marchés, en gestion financière, en accès aux services de base, aux AGR et à l'entrepreneuriat, en planification-suivi-évaluation participatif, en autonomie de gestion, en technique de négociation et de mobilisation des ressources, en technique d'élaboration des plans d'investissement et de sous-projets agricoles.

Particulièrement pour les groupements à caractère économique durables, ils seront encore soutenus dans la consolidation de leur capacité de gestion, de partenariat avec les structures de financement, d'amélioration des systèmes de production et de maîtrise des stratégies commerciales. Les réseaux et les structures faîtières d'organisations de base seront constitués en se focalisant sur ces organisations durables.

1.3. Analyse des formes d'organisation des acteurs suivant les modèles d'affaires établis

Comme stipulé dans la partie méthodologique, les formes d'organisation des acteurs des CVA prioritaires retenues dans le cadre du PRESA/DCI et concernant les modèles d'affaires établis, sont calquées à la typologie faite pour ces derniers à travers l'analyse de l'Indice de Bonne Gouvernance. En d'autres termes, les modèles d'affaires établis par les acteurs varient, selon qu'ils soient dans un type d'organisation déficiente, en évolution ou durable.

Par ailleurs, en se basant sur la définition théorique du modèle d'affaire qui est un dispositif/une logique mise en place par des acteurs pour créer de la valeur et tirer du profit, l'équipe de consultants s'est appesantie sur l'analyse du dispositif en place pour chaque type d'organisation afin d'évaluer les chances d'accroissement des parts de marchés en leur sein.

1.3.1. Analyse des modèles d'affaires établis par les organisations déficientes

Les organisations déficientes avec un IBG inférieur à 30%, cumulent de façon manifeste des faiblesses profondes sur le plan d'organisation et de structuration, sur le plan de gestion et disposent de peu de ressource et de moyen de planification pour leurs activités.

Ce sont des organisations qui vivent une situation d'inertie et de faible dynamique de groupe entravant ainsi toute dynamique d'auto développement et d'émergence. Ces organisations présentent un état d'organisation très défaillant corroboré par un manque d'initiatives et de communication de leurs membres. Les outils de transparence, de programmation, de comptabilité, de gestion du patrimoine et de gestion des stocks, sont absents au sein de ces organisations.

Dans une organisation de ce type, la mise en place d'un modèle d'affaire durable est presque impossible. Une refonte totale est donc nécessaire ainsi que la mise en place d'un plan de renforcement des capacités à l'endroit des acteurs pour permettre une relance effective de la dynamique de groupe, de développement organisationnel et économique.

1.3.2. Analyse des modèles d'affaires établis par les organisations en évolution

Ces organisations de base présentent des niveaux de structuration relativement acceptables et une dynamique de groupement mitigée. Toutefois, leur capacité de gestion, d'organisation, de mener des partenariats viables et de planifier des activités économiques, restent assez fragiles et nécessitent des appuis soutenus tout au long de la durée du PRESA/DCI.

Ces organisations, si elles sont suffisamment consolidées et suivies dans le processus de renforcement de leur capacité, pourraient à terme disposer d'un modèle d'affaire durable qui leur permettra : (i) de créer de la valeur aux produits qu'ils commercialisent ; (ii) d'avoir une maîtrise de la structure des différents coûts d'exploitation afin d'améliorer leur performance ; (iii) de renforcer le partenariat avec le marché et (iv) d'améliorer les revenus des acteurs.

1.3.3. Analyse des modèles d'affaires établis par les organisations durables

Ce type d'organisations présentent des niveaux d'organisation/ structuration, de gestion, de partenariat, de disponibilités en ressources financières et de programmation de ses activités, satisfaisants. Elles ont des potentialités convenables et créatrices d'auto développement. Mais certains aspects de leur fonctionnalité nécessitent une consolidation pour que ces organisations connaissent un rayonnement au-delà de leur milieu.

Ce type d'organisations dispose le plus souvent d'un modèle d'affaire durable qui leur permet d'être ouvert sur le marché et d'améliorer durablement les revenus des acteurs. Dans ce cas, le PRESA/DCI s'évertuera à renforcer lesdits modèles d'affaires afin de garantir la durabilité des modèles d'affaires en place au sein de ce type d'organisation.

Encadré 8: Ce qu'il faut retenir de l'analyse des meilleures formes d'organisation autour des CVA des filières retenues pour les femmes et les jeunes dans la zone de Sélingué/Sikasso

L'analyse de l'Indice de Bonne Gouvernance auprès des organisations de base rencontrées dans la zone de Sélingué a démontré que nombre d'entre elles végètent encore dans un état de déficience alarmant. Dans de telles conditions, il serait capital que le PRESA/DCI, dans sa mise en œuvre, travaille à renforcer les acteurs et mettre en place/améliorer les modèles d'affaires durables à leur profit. Des études complémentaires s'avèrent ainsi nécessaires pour les organisations de base d'une manière globale afin d'identifier les options de développement des modèles d'affaires durables en leur sein pour l'amélioration du profit des acteurs.

2. Synthèse des besoins en renforcement de capacités des filières retenues dans la zone de Sélingué/Sikasso

A travers l'analyse des données collectées sur le terrain l'équipe de consultants a établi une liste de besoins soulevés par les acteurs sur le terrain en matière de développement des filières prioritaires retenues dans le cadre du PRESA/DCI. Ces besoins sont répartis selon différentes catégories (infrastructures, renforcement des capacités technique et institutionnel) pour chaque filière retenue dans la zone de Sélingué/Sikasso. Ils sont contenus dans le tableau ci-dessous.

Tableau 21: Synthèse des besoins des acteurs des filières prioritaires retenues dans la mise en œuvre du PRESA/DCI à Sélingué/Sikasso

Type de besoins	Filières prioritaires retenues			
	Riz	Pisciculture/pêche	Anacarde	Aviculture locale
Infrastructures & équipements	-Aménager davantage les périmètres irrigués ; -Mettre à disposition des équipements de production et de transformation adaptés	-Aménagement des étangs piscicoles ; -Mise à disposition d'équipements de bonne qualité	-Mettre en place des unités semi-industrielles et/ou modernes de transformation -Construction de magasin de stockage	-Construction d'infrastructures adaptées d'élevage local ; -Mise en place d'équipements adéquats d'élevage
Formation technique	-Besoin de formation en maîtrise des bonnes pratiques de production	-Besoin de formation en maîtrise des bonnes pratiques de production	-Besoin de formation en maîtrise des bonnes pratiques de production	-Besoin de formation en maîtrise des bonnes pratiques de production
Appui institutionnel	-Appui à la structuration des acteurs ; -Renforcement des capacités en matière de vie associative (rôle, responsabilités, fonctionnement)	-Appui à la structuration des acteurs ; -Renforcement des capacités en matière de vie associative	-Appui à la structuration des acteurs ; -Renforcement des capacités en matière de vie associative	-Appui à la structuration des acteurs ; -Renforcement des capacités en matière de vie associative

Source : Analyses de l'équipe de consultants (Cosinus Conseils& GIREF SARL, Septembre 2019)

L'analyse du tableau montre globalement que les besoins en renforcement de capacité des organisations de producteurs sont bâtis sur trois principaux plans : organisationnelle, technique et économique. Les mesures envisageables pour chacun d'eux sont les suivantes :

Au plan organisationnel :

- Initier des actions de formation en gestion administrative et financière et management des organisations et gestion d'entreprise à l'intention des membres des organes de gestion et de surveillance ;
- Intensifier les sessions de formation en alphabétisation à l'intention des membres des organes de gestion et de surveillance ;
- Transformer les coopératives en GIE tout en promouvant l'esprit entrepreneurial pour adapter les organisations au contexte socioéconomique et politique ;
- Favoriser l'adhésion à une faitière de GIE pour des besoins de représentation politique et de défense de la filière ;
- Renforcer le niveau de structuration des organisations ;
- Etc.

Au plan technique :

- Améliorer l'accès à tous les facteurs de production (eau, terres, et autres intrants agricoles) ;
- Diversifier les services rendus aux membres en encourageant la prestation de services ;
- Réaliser des infrastructures de stockage et de conservation des noix de l'anacarde,
- Renforcer l'équipement et des infrastructures de transformation de l'anacarde tenue par des femmes ;
- Former et équiper les coopératives toutes filières confondues dans le domaine de la transformation ;
- Etc.

Au plan économique et financier :

- Former en technique de recherche de financements ;
- Créer des relations de partenariat avec les banques et IMF ;
- Former en technique de négociation des prix avec les acheteurs de façon générale ;
- Renforcer le partenariat par l'adhésion à des faitières ;
- Identifier et nouer des partenariats au niveau local, national et international ;
- Renforcer des initiatives des ventes groupées ;
- Faciliter l'accès aux nouveaux marchés porteurs ;
- Renforcer la formation des producteurs en calcul de coût de production ;
- Mettre en place un mécanisme de fixation des prix ;
- Etc.

3. Pistes d'intervention pour une meilleure employabilité des jeunes et des femmes dans le cadre du PRESA/DCI

Sur la base des contraintes et difficultés constatées tout au long de l'étude un certain nombre de pistes d'intervention s'impose pour une meilleure employabilité des femmes et des jeunes :

- Le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles par la mise en place d'organisations à caractère entrepreneurial telles que les GIE et l'inter profession ;
- L'appui à l'accès au financement par une mise en relation avec les institutions financières à travers notamment l'ouverture d'un fond de garantie auprès des banques disposant de représentation au niveau local ;
- L'appui à l'équipement et la réalisation d'infrastructures pour les besoins de conservation et de stockage des produits ;
- Le développement des activités de transformation de la production pour toutes les filières identifiées et jugées porteuses d'emploi ;
- Le développement de la compétitivité des produits agricoles pour une meilleure accessibilité aux marchés nationaux, régionaux et internationaux ;
- Le renforcement des compétences techniques des ressources humaines des organisations professionnelles ;

- Etc.

PARTIE 4 : PLANS D' ACTIONS POUR LA PROMOTION DES FILIERES DANS LA ZONE DE SELINGUE

Filière riz				
Activités	Objectifs	Périodes	Coût	Acteurs
Renforcement du dispositif d'appui-conseil au profit des acteurs de la filière	Améliorer la performance des acteurs	2020-2024	PM	-ODRS -ONG, -Organisations faïtières, - Interprofession
Mise en place d'un mécanisme local de suivi des potentialités commerciales et des conditions d'accès aux marchés locaux et régionaux ;	Mettre un système local d'information sur le marché du riz (bourse de céréales)	2020-2024	PM	-ODRS -ONG, -Organisations faïtières, - Interprofession, - Prestataires de services
Augmentation de la productivité par l'amélioration des rendements et la maîtrise des coûts de production par les producteurs notamment au niveau des facteurs de production, intrants et opérations culturales	Renforcer les capacités des producteurs en matière de bonnes pratiques culturales et de maîtrise des coûts de production	2020-2024	PM	-ODRS -ONG, -Producteurs
Maîtrise des normes et standards de la qualité du riz pour la compétitivité au plan national et sous régional	Améliorer la qualité du riz pour une meilleure compétitivité	2020-2024	PM	-ODRS - Interprofession -Prestataires privés
Mise en place des outils et stratégies de communication entre les acteurs pour une meilleure promotion de la filière;	Favoriser l'accès à l'information des acteurs de la filière	2020-2021	PM	Interprofession
Contractualisation des relations entre les acteurs clé de la filière ;	Favoriser la contractualisation entre les acteurs clé de la filière	2020-2024	PM	-ODRS -Interprofession - Prestataires privés
Dynamisation des coopératives dans la mise en œuvre de services afin qu'elles répondent aux attentes de leurs membres ;	Développer les capacités institutionnelles et techniques des coopératives	2020-2024	PM	-ODRS -Interprofession - Prestataires privés
Amélioration du processus de transformation locale du riz (étuvage) par la dotation en équipements modernes à grande capacité	Renforcer la capacité technique et organisationnelle des transformatrices du riz (étuvage)	2020-2022	PM	-ODRS -ONG -Prestataires privés -PTF -Transformatrices

Filière pêche/pisciculture				
Activités	Objectifs	Périodes	Coût	Acteurs
Renforcement des capacités des pêcheurs à pratiquer la pisciculture ;	Promouvoir la pratique de la pisciculture	2020-2024	PM	-ODRS, Service National de la Pêche -ONG, -Organisations faîtières, -Autres acteurs
Réhabilitation et aménagement d'étangs piscicoles (système de remplissage en eau et évacuation) ;	Aménager et ou réhabiliter des étangs piscicoles	2020-2024	PM	-ODRS -ONG - Prestataires de services - Autres acteurs
Renforcement des capacités techniques du service d'encadrement de la pêche et pisciculture ;	Doter les services techniques d'encadrement de la pêche et de la pisciculture en moyens techniques	2020-2024	PM	-ODRS, Service National de la Pêche -ONG, -Organisations faîtières, -Autres acteurs
Lutte contre l'envahissement des pêcheries par la jacinthe d'eau douce et les pesticides ;	Protéger les pêcheries contre la jacinthe d'eau douce et les pesticides	2020-2024	PM	-ODRS, Service National de la Pêche -ONG, -Organisations faîtières, -Prestataires privés
Mise en place d'une convention d'exploitation dans toutes les communes pour éviter les conflits entre pêcheurs et protéger les ressources.	Elaborer et mettre en œuvre les conventions locales de la pêche et pisciculture	2020-2021	PM	-ODRS, Service National de la Pêche -Collectivités locales -ONG, -Organisations faîtières, -Prestataires privés
Meilleure organisation des acteurs autour de la filière (coopérative, GIE) ainsi que leurs organisations faîtières (union, fédération, interprofession et syndicats...);	Structurer les acteurs de tous les maillons de la filière pêche et pisciculture	2020-2024	PM	-ODRS, Service National de la Pêche -Collectivités locales -ONG, -Organisations faîtières, -Prestataires privés
Renforcement des capacités des acteurs à maîtriser les normes et standards pour la compétitivité au plan national et sous régional ;	Améliorer la qualité pour une meilleure compétitivité des produits de la pêche/pisciculture	2020-2024	PM	-ODRS -Service National de la Pêche -Interprofession - Prestataires privés

Filière anacarde				
Activités	Objectifs	Périodes	Coût	Acteurs
Introduction de variétés améliorées d'anacardier de grande production échelonnée sur une bonne période de l'année	Créer les conditions d'une grande disponibilité d'anacarde sur le marché toute l'année	2020-2024	PM	-Ministère de l'Agriculture -Projets et Programmes -ONG, -Organisations faîtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs
Organisation des circuits de commercialisation de l'anacarde et ses sous-produits	Améliorer la valeur ajoutée de l'anacarde et ses produits ;	2020-2024	PM	-Ministère de l'Agriculture -Projets et Programmes -ONG, -Organisations faîtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs
Appui à la dynamisation des organisations des différents acteurs de la filière anacarde	Améliorer la qualité des services rendus par les organisations au niveau des maillons de la filière	2020-2024	PM	-Ministère de l'Agriculture -Projets et Programmes -ONG, -Organisations faîtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs
Appui à la modernisation de la transformation locale et industrielle de l'anacarde	Promouvoir la création des unités locales et industrielles de transformation de l'anacarde	2020-2024	PM	-Ministère de l'Agriculture -Projets et Programmes -Organisations faîtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs
Construction des infrastructures de stockage et de conservation des noix d'anacarde ;	Améliorer les conditions de stockage et de conservation des noix d'anacarde	2020-2024	PM	-Ministère de l'Agriculture -Projets et Programmes -Organisations faîtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs
Renforcement des capacités des acteurs à maîtriser les normes et standards pour la compétitivité au plan national et sous régional ;	Améliorer la qualité pour une meilleure compétitivité des produits de l'anacarde et ses sous produits	2020-2024	PM	-Ministère de l'Agriculture -Projets et Programmes -Organisations faîtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs
Mise en place des outils et stratégies de communication entre les	Favoriser l'accès à l'information des acteurs de la filière	2020-2024		-Ministère de l'Agriculture -Projets et Programmes

acteurs pour une meilleure promotion de la filière;				-Organisations faïtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs
Contractualisation des relations entre les acteurs clé de la filière ;	Favoriser la contractualisation entre les acteurs clé de la filière	2020-2024		-Projets et Programmes -Organisations faïtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs

Filière aviculture locale				
Activités	Objectifs	Périodes		Acteurs
Renforcement des capacités des acteurs à la maîtrise des techniques modernes d'aviculture	Améliorer la productivité de l'aviculture locale	2020-2024	PM	-ODRS, Ministère de l'élevage et de la pêche -Projets et Programmes -ONG, -Organisations faîtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs
Organisation des circuits de commercialisation des produits de l'aviculture	Améliorer la valeur ajoutée de l'aviculture locale;	2020-2024	PM	-ODRS, Ministère de l'élevage et de la pêche -Projets et Programmes -ONG, -Organisations faîtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs
Appui à la dynamisation des organisations des différents acteurs de la filière avicole	Améliorer la qualité des services rendus par les organisations au niveau des maillons de la filière	2020-2024	PM	-ODRS, Projets et Programmes -ONG, -Organisations faîtières, -Prestataires privés
Mise en place des outils et stratégies de communication entre les acteurs pour une meilleure promotion de la filière avicole;	Favoriser l'accès à l'information des acteurs de la filière avicole	2020-2024	PM	-ODRS, Ministère de l'élevage et de la pêche -Projets et Programmes -ONG, -Organisations faîtières, -Autres acteurs
Contractualisation des relations entre les acteurs clé de la filière ;	Favoriser la contractualisation entre les acteurs clé de la filière	2020-2024	PM	-ODRS, Projets et Programmes -Organisations faîtières, -Opérateurs économiques -Autres acteurs

Conclusion et principales recommandations de l'étude

L'étude sur les filières porteuses dans les zones d'intervention du projet PRESA-DCI a permis de : (i) rencontrer les acteurs des différents maillons des chaînes de valeur retenues dans les trois zones concernées ; (ii) identifier toutes les filières agricoles économiquement et financièrement rentables ; (iii) poser un diagnostic détaillé des chaînes de valeur en ressortant leurs potentiels de création d'emploi ; (iv) définir les acteurs et leurs rôles dans le fonctionnement des filières ; (v) identifier les meilleures formes d'organisations et leurs besoins en formation et équipements ; (ii) proposer des actions phares pouvant être incluses dans un plan d'actions de promotion des emplois des jeunes et des femmes.

Cette étude a également permis d'identifier des filières qui sont pour la plupart des domaines d'intervention traditionnelle des femmes et des jeunes à savoir le maraîchage, la pêche et la pisciculture toutes choses qui permettent d'assurer l'atteinte des objectifs visés par le projet.

Les différentes recherches et investigations dans le cadre de cette étude, nous ont confirmé un faible niveau de connaissance de la situation actuelle sur l'importance des flux au niveau des chaînes des filières retenues ainsi que les prix et coûts. A travers les enquêtes auprès des différents acteurs, il nous a paru difficile d'établir une estimation de l'offre et la demande, les données de base sur la production, le nombre d'acteurs par chaîne, les volumes d'importation/exportation actualisés, les barrières tarifaires pour chaque produit des filières, tant sur le marché local, régional, national et international. Les données disponibles ont des problèmes de fiabilité et cela est dû essentiellement aux difficultés d'accès aux informations commerciales et une faible visibilité dans les réseaux de transactions commerciales qui ont toujours une prédominance de l'informel.

Cependant, notre connaissance de la zone de l'étude et nos expériences dans le cadre de l'étude des filières agricoles, nous ont permis de faire une analyse sommaire sur les points cités, qui ne prétend pas donner toutes les réponses, mais une interprétation des différentes réflexions et tendances des informations recueillies dans le cadre de nos recherches et auprès des différents acteurs concernés par l'étude.

- **Concernant le riz**

La zone de Sélingué à cause de son potentiel hydrographique dispose également d'atouts en matière de riziculture. En outre, la diversité de positionnement des jeunes et des femmes au niveau des maillons de la filière dénote de l'attention que pourrait lui accorder le PRESA/DCI dans sa mise en œuvre.

Bien qu'il ressort de cette étude, un important avantage comparatif pour les petits producteurs dans la mesure où les coûts de production sont facilement mobilisables et maîtrisables et qu'en outre, le bénéfice (résultat net) obtenu est nettement encourageant surtout au niveau des producteurs, il n'en demeure pas moins que la filière est confrontée à d'énormes difficultés à savoir entre autres : la sous utilisation des mini-rizeries qui permettent d'obtenir du riz de meilleure qualité; les équipements de transformation (batteuses, décortiqueuses ambulantes, étuvage) non-appropriés pour la production de riz de haute qualité; le fonctionnement ponctuelle des mini-rizeries des OP (manque de contrat etc.) ainsi que la faible organisation des acteurs.

- **Concernant la pisciculture /pêche**

La pêche est particulièrement importante sur le site de Sélingué malgré une tendance à la baisse des captures depuis environ deux décennies, liée à la surexploitation des ressources halieutiques. Les analyses économiques de l'étude ont démontré que l'activité est très rentable et que le pourcentage

affecté aux charges familiales (70%) montre que la pisciculture contribue positivement à l'amélioration des revenus des acteurs tout en renforçant leur sécurité alimentaire.

Cependant, la filière est confrontée à d'énormes difficultés et contraintes dans la zone de Sélingué à savoir: l'insuffisance d'équipements de travail, les pertes de la population de poissons en milieu naturel due à la faible résistance des filets des cages flottantes, la cherté de l'investissement initial, les difficultés d'alimentation des poissons (coût élevé), l'absence de chambres froides pour la conservation et la faible maîtrise des techniques de production d'alevins.

- **Concernant l'anacarde**

L'anacarde est en nette progression de production d'année en année dans la zone de Sélingué. L'anacardier est considéré comme l'arbre de l'avenir. En effet, c'est dans la région de Sikasso que la majorité de la production d'anacarde est localisée au Mali. Bien que la filière comprenne très peu de maillons en l'occurrence la production et la transformation qui est d'ailleurs très timide, elle représente un centre d'intérêt particulier pour le projet car les femmes et les jeunes représentent 30% des acteurs de la filière. Ce pourcentage pourra s'agrandir lorsqu'on analyse le potentiel de développement du maillon de la transformation.

La filière est confrontée à des contraintes non moins importantes dans la zone telles que : La filière mérite une attention particulière en termes de contraintes dont entre autres : le caractère obsolète des équipements de production et de transformation; les pertes post récoltes dues aux difficultés de stockage ; le difficile approvisionnement en intrants spécifiques ; l'insuffisance de fonds de roulement ; le difficile accès à la terre ; la faible organisation des acteurs ; la volatilité des prix à l'international ; le coût élevé de l'énergie ; la faible qualité des produits transformés ; le caractère artisanal de la transformation ; etc.

- **Concernant l'aviculture locale**

Selon les estimations de la DNIAP entre 2006 et 2012, la région de Sikasso à laquelle appartient la zone de Sélingué constitue le premier grand bassin de production avicole au Mali. Bien que la filière comprenne très peu de maillons, elle représente un centre d'intérêt particulier pour le projet car les femmes représentent 33% des acteurs de la filière.

La filière est confrontée à des contraintes non moins importantes dans la zone telles que : la prévalence des maladies aviaires, la faible maîtrise des bonnes pratiques bio sécuritaires d'élevage, l'insuffisance de fonds de roulement, le difficile accès au crédit et la faible organisation des acteurs.

Enfin, en matière de recommandations, l'équipe de consultants propose :

A l'endroit de l'Etat

- Renforcer la politique d'accompagnement des filières agricoles comme créneau pour la création des emplois au profit des jeunes et des femmes ;
- Améliorer la subvention de semence accordée par l'Etat aux producteurs ;
- Etc.

A l'endroit des femmes et des jeunes actifs dans les différentes filières retenues

- S'engager résolument dans la voie de l'entrepreneuriat agricole avec la conviction d'aider à créer de nouveaux directs ;
- Accepter de consentir des sacrifices personnels gage de réussite personnelle ;
- Respecter les engagements pris avec les partenaires techniques et financiers ;
- Etc.

A l'endroit des partenaires financiers internes et externes

- Respecter les engagements pris notamment vis-à-vis de l'Etat ;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des plans d'action ;
- Etc.

Annexes

Annexe 1: Bibliographie

A. Sissouma : Analyse de la filière/chaîne de valeur ajoutée mangue au Mali, 2016

Bangnéres Jacques (1979) : L'aménagement de Selingué au Mali

Cours ACP-UE sur la gestion des pêches et de la biodiversité : Rapport sur la pêche artisanale au Mali, (1999)

CTARS : Etude du marché de l'anacarde au Mali et en Afrique de l'Ouest (Nov.2014-Janv.2015)

Dr Nango Dembelé (Janvier 2014) : Quelques filières prioritaires pour le développement rural du Mali

Direction Nationale de la pêche : Rapport annuel 2015

Direction Nationale de la pêche : Etude diagnostique du secteur de la pêche au Mali

Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux (ALDC/CENUCED), EDIC Mali : Volet Agriculture, (2015)

FAO : Etude sur le financement de l'agriculture et du monde rural : Rapport complémentaire d'analyse des filières agricoles coton, riz, mangue, pomme de terre, échalote au Mali, (2010)

FAO : Etude sur la compétitivité des filières agricoles du Mali (mangue, haricot vert, pomme de terre, tomate, pois sucre, sésame et coton), (2002)

FAO : Revues nationales de l'élevage, secteur avicole au Mali, (2013)

GIZ : Etude des chaînes de valeur des filières riz, mangue et pommes de terre

Ministère de l'économie et des finances, projet de soutien aux services de l'ordonnateur national du FED (PSON/FED) : Identification des possibilités d'appui aux filières de commercialisation porteuses (juillet 2014)

Ministère délégué chargé de l'élevage, de la pêche et de la sécurité alimentaire du Mali : Document du projet de développement de l'aviculture au Mali, phase II, (2014)

ODRS : Production de riz (bilan campagne 2015-2018)

ODR: Rapport bilan, DAPAH (2015-2017)

Présidence de la République du Mali (2006) :Loi d'Orientation agricole (LOA)

PAFAM : Le bilan de la campagne de l'anacarde dans le monde (2019)

PAFAM : La dynamique du marché de l'anacarde (2018)

PNUD Mali, **Document du projet de renforcement de la résilience des groupes de femmes productrices et des communautés vulnérables aux changements climatiques au Mali**, (2015)

Programme Rural Struc Mali II, **Changements structurels des économies rurales dans la mondialisation**, (2008)

République du Mali : Note technique d'évaluation définitive de la situation alimentaire du pays campagne agropastorale 2018-2019 (2019)

République du Mali, Ministère de l'élevage et de la pêche, Direction Nationale de la pêche : Filière pêche et pisciculture au Mali ;

République du Mali, Ministère de l'élevage et de la pêche, Direction Nationale de la pêche: Etude diagnostique du secteur de la pêche au Mali, 2016

République du Mali, **Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2012-2017**, (Décembre 2011)

République du Mali, **Document de la Politique de Développement Agricole du Mali**, (2013) ;

République du Mali, **Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole**, (2009)

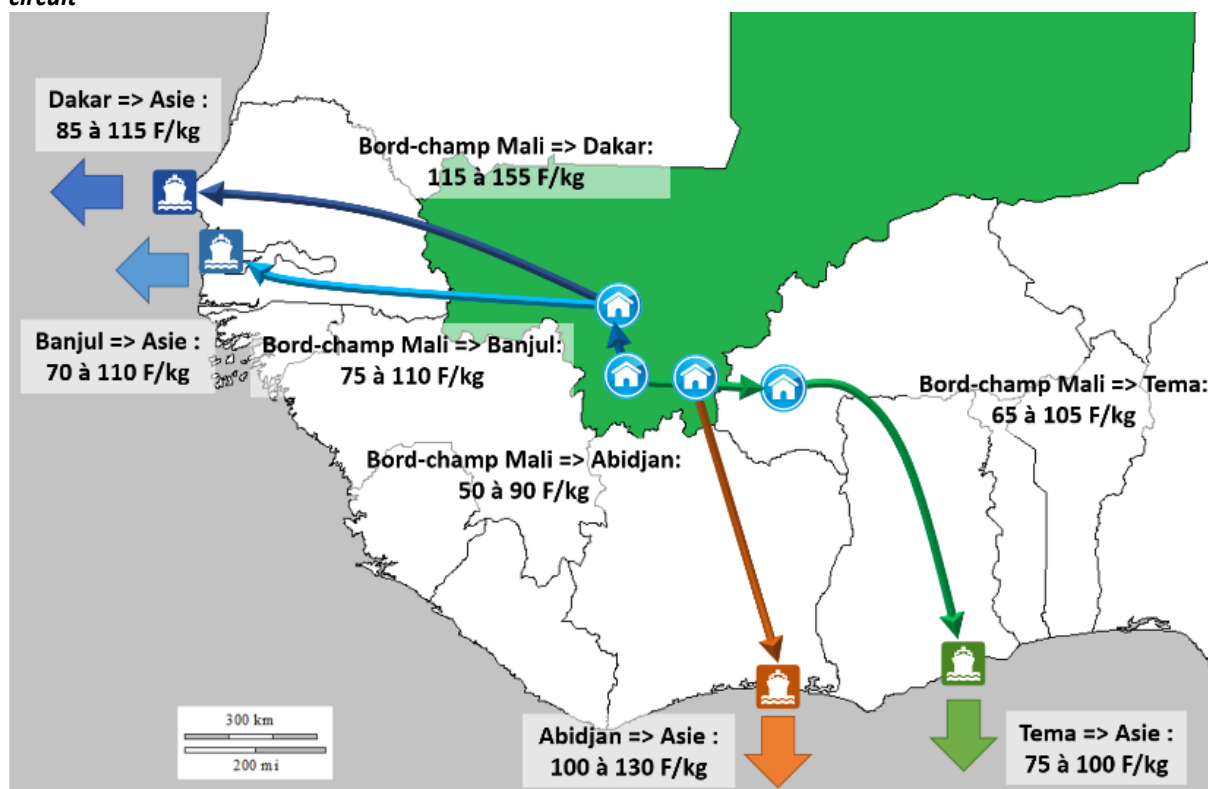
Schéma directeur du secteur du développement rural, (Actualisation SDDR 2000-2001)

Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine Commission/DDRE :Etude sur la compétitivité des filières agricoles dans l'espace UEMOA (Elaboration d'un argumentaire de choix de filières) - **Rapport principal, 2006**

VECO : Etude sur les chaînes de valeur riz au Mali (2014)

Wateraid : Etude sectorielles eau et assainissement en Afrique de l'Ouest francophone/rapport Mali (1998)

Annexe 2: Axes de commercialisation de la noix de cajou brute malienne et charges logistiques pour chaque circuit



Source : Enquêtes de RONGEAD auprès des commerçants et des exportateurs en 2014 et 2015